

6823, Bouches-du-Rhône = 1903

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

DIRECTION  
DU PERSONNEL  
ET DU SECRÉTARIAT.

2<sup>e</sup> BUREAU  
*Affaires Politiques*

n°

*Monsieur le Président,*

*Bouches du Rhône  
Elections Sénatoriales*



J'ai fait suite à mon envoi du 8 janvier  
courant j'ai l'honneur de vous transmettre la  
note ci-jointe, que vient de me faire parvenir  
le Préfet des Bouches du Rhône, relative à une  
erreur de copie qui s'est produite sur l'exemplaire  
du procès-verbal des opérations électorales sénatoriales,  
annexé au service de ces élections " Mention omise  
de 9 voix diverses dans la 2<sup>e</sup> section de vote et qui  
a infirmé en lieu les résultats proclamés "

Agnez, Monsieur le Président, l'assurance de  
ma haute considération.

Pour Le Président du Conseil,  
Ministre de l'Intérieur & des Cultes:  
Le Secrétaire Général

*Lot Ley*

*Monsieur le Président du Sénat.*



# Elections Senatoriales

du 4 Janvier 1903

## Procès-Verbal des opérations de vote

page 8.

### 2<sup>e</sup> Section de vote

Il y a eu 9 voix diverses } dont 7 Flaissières  
et 2 Chevillon

ainsi que cela résulte des feuilles  
de pointage dûment signées et arrêtées  
en toutes lettres par les membres du bureau  
(pièces annexées au dossier transmis  
au Ministère le 5 courant)

Total	} Bulletins remis aux sections et comptés au dépouillement		425
		M. H. Bayol	213
pour les 2 sections de vote	} Granet	194	} Total égal 425
		Flaissières	
	Chevillon	3	
	Laquel	1	
	Houls	1	

Mention des 9 voix diverses dont il s'agit  
a été omise sur l'exemplaire du procès-verbal  
et sur la copie, transmis au Ministère

Prière de vouloir bien les faire figurer (pages  
page 8 pour le détail des voix diverses  
et - 9 pour l'ensemble des voix de chaque candidat)

M. Leytral

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 4 Janvier 1903.

(1<sup>er</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	426
Nombre des votants.....	425
Nombre des suffrages exprimés.....	425

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Leytral

Prénoms : Paul Louis

Qualification, profession, etc. :

Date de la naissance : 21 Janvier 1842

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 254

Egalement élus au 1<sup>er</sup> tour : M.M. Leydet et Veltan.

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Bayol.....	185
M. Granel.....	168
M. Haissières.....	161
M. Chevillon.....	152
M. Yagnel.....	45
M. Choquet.....	34
M. Diolle.....	29
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	14

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne..



*M. Leydet*

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le *14 Janvier* 1903.

(*1<sup>er</sup>* tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits . . . . .	<i>426</i>
Nombre des votants . . . . .	<i>425</i>
Nombre des suffrages exprimés . . . . .	<i>425</i>

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : *Leydet*

Prénoms : *Victor*

Qualification, profession, etc. : *amiin négociant*

Date de la naissance : *15 juillet 1845*

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu . . . . . *295*

*Egalement élus au 1<sup>er</sup> tour : M. M. Peytral et Seltzer*

123-57-1902. [\*]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. <i>Bayol</i> . . . . .	<i>185</i>
M. <i>Grédet</i> . . . . .	<i>158</i>
M. <i>Haimaris</i> . . . . .	<i>161</i>
M. <i>Chevillon</i> . . . . .	<i>152</i>
M. <i>Sagnel</i> . . . . .	<i>48</i>
M. <i>Epaurel</i> . . . . .	<i>34</i>
M. <i>Violle</i> . . . . .	<i>29</i>
Divers, bulletins nuls ou voix perdues . . . . .	<i>14</i>

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . . . . .

M. Bayol

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 4 Janvier 1903.

(2<sup>e</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	426
Nombre des votants.....	425
Nombre des suffrages exprimés.....	425

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Bayol

Prénoms : Jean

Qualification, profession, etc. : Gouverneur Honoraire des Colonies

Date de la naissance : 24 Décembre 1849

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 213

123-57-1902. [\*]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Granet..... 194

M. Haissières..... 3

M. Chevillon..... 1

M. Lagnel..... 1

Divers, bulletins nuls ou voix perdues..... 4

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne..



M. Vellen

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 4 Janvier 1903.

(1<sup>er</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits . . . . .	426
Nombre des votants . . . . .	425
Nombre des suffrages exprimés . . . . .	425

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Vellen  
 Prénoms : Geoffroy néveu  
 Qualification, profession, etc. : Brasseur  
 Date de la naissance : 1<sup>er</sup> Janvier 1832

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu . . . . . 255

(Egalement élus au premier tour: M.M. Feydet et Peytral)

123-57-1902. [4]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Bayol . . . . .	185
M. Granet . . . . .	168
M. Haissières . . . . .	161
M. Chevillon . . . . .	152
M. Sagnel . . . . .	45
M. Chauriel . . . . .	34
M. Biolle . . . . .	29
Divers, bulletins nuls ou voix perdues . . . . .	14

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . .



## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 4 janvier 1903,  
à Marseille, pour élire 4 sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président  
du collège. — Président ou vice-pré-  
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent *Trois*, le *quatre* du mois de *janvier*  
nous (1) (*Président*), *Albin Curet* Président  
du tribunal de première instance de *Marseille*, nous sommes  
rendu dans la salle du *Palais de justice (1<sup>re</sup> Chambre)* à *Marseille*  
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de *Bouches*  
*du Rhône* convoqué en vertu du décret du *11 novembre 1902*  
à l'effet d'élire *4* sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Chierry* (*Joseph Marie Philippe*), né le *25 mars 1857*  
M. *Ripert* (*Jean Bte Victor*), né le *2 mai 1870*  
M. *Gassion* (*Fernand*), né le *19 novembre 1851*  
M. *Robert* (*Marius*), né le *15 mars 1843*

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Aribert*  
*Antoine* ( ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.



1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en 2 sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre <i>A</i> à la lettre <i>I</i>	213 électeurs.
2 <sup>e</sup> Section, — <i>J.</i> —	<i>Z</i> 213 —
3 <sup>e</sup> Section, — —	— —
4 <sup>e</sup> Section, — —	— —
5 <sup>e</sup> Section, — —	— —
6 <sup>e</sup> Section, — —	— —
7 <sup>e</sup> Section, — —	— —
8 <sup>e</sup> Section, — —	— —
9 <sup>e</sup> Section, — —	— —
10 <sup>e</sup> Section, — —	— —

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms les présidents et scrutateurs.

- 1<sup>re</sup> SECTION . . . . . {
  - Président . . . . . | M. *Roustan Gustave*
  - Scrutateurs . . . . . {
    - M. *Jeanseume Victor*
    - M. *Chauvet Jacques*
    - M. *Lamoureux Edgar*
    - M. *Sellier Lazare*
  
- 2<sup>e</sup> SECTION . . . . . {
  - Président . . . . . | M. *Payan J<sup>e</sup> François*
  - Scrutateurs . . . . . {
    - M. *Leblanc Louis*
    - M. *Bertrand Henri*
    - M. *Noël Onésime*
    - M. *Boyle Henri Alfred*
  
- 3<sup>e</sup> SECTION . . . . . {
  - Président . . . . . | M.
  - Scrutateurs . . . . . {
    - M.
    - M.
    - M.
  
- 4<sup>e</sup> SECTION . . . . . {
  - Président . . . . . | M.
  - Scrutateurs . . . . . {
    - M.
    - M.
    - M.
  
- 5<sup>e</sup> SECTION . . . . . {
  - Président . . . . . | M.
  - Scrutateurs . . . . . {
    - M.
    - M.
    - M.

	<i>Président</i> .....		M.
6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	}		M.
			M.
	<i>Scrutateurs</i> .....		M.
			M.
	<i>Président</i> . . . . .		M.
7 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	}		M.
			M.
	<i>Scrutateurs</i> .....		M.
			M.
	<i>Président</i> . . . . .		M.
8 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	}		M.
			M.
	<i>Scrutateurs</i> .....		M.
			M.
	<i>Président</i> . . . . .		M.
9 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	}		M.
			M.
	<i>Scrutateurs</i> .....		M.
			M.
	<i>Président</i> . . . . .		M.
10 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	}		M.
			M.
	<i>Scrutateurs</i> .....		M.
			M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *quatre*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.



Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....	213	213		
2 <sup>e</sup> idem.....	212	212		
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....	425	425		

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Delany



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

- *Relay*  
- *Brisson*  
- *Null*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUPFRAGES ATTRIBUÉS À											
				M. <i>Leydet</i>	M. <i>Peytral</i>	M. <i>Seller</i>	M. <i>Bayol</i>	M. <i>Stiechy</i>	M. <i>Chevillon</i>	M. <i>Hainvieux</i>	M. <i>Grand</i>	M. <i>Lagnel</i>	M. <i>Piolle</i>	M. <i>Fontenille</i>	M. <i>Chouet</i>
1 <sup>re</sup> Section .....	213	213	"	144	129	123	92	7	82	79	89	23	18	2	16
2 <sup>e</sup> idem .....	212	212	*	151	128	132	93	2	70	82	79	22	11		18
3 <sup>e</sup> idem .....															
4 <sup>e</sup> idem .....															
5 <sup>e</sup> idem .....															
6 <sup>e</sup> idem .....															
7 <sup>e</sup> idem .....															
8 <sup>e</sup> idem .....															
9 <sup>e</sup> idem .....															
10 <sup>e</sup> idem .....															
TOTAUX .....	425	425	"	295	254	255	185	9	152	161	168	45	29	2	34

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits .....	426
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements .....	425
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes .....	425

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants .....	425
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> .....	1
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés .....	424
MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> .....	213

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Leydet	Deux cent quatre vingt quinze	295
M. Peytral	Deux cent cinquante quatre	254
M. Velten	Deux cent cinquante cinq	255
M. Bayol	Cent quatre vingt cinq	185
M. Diechy	neuf	9
M. Cherillon	Cent cinquante deux	152
M. Flaissières	Cent soixante un	161
M. Granet	Cent soixante huit	168
M. Lagnel	quarante cinq	45
M. Piolle	vingt neuf	29
M. Fontenille	deux	2
M. Chourel	huit quatre	34
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2)	un	1

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, usqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. *M. Leydet, Peytral et Velten* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *ont* été proclamés sénateurs

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

*Rien*



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de *1* sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à *1* heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

*Albin Cou*

Le Secrétaire,

*J. Henry Ripert*  
*Robertz*

**2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège ~~et ceux des sections de vote sont~~ restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup> *Les Bureaux des sections ont été reconstitués comme suit.*

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

1 <sup>re</sup> Section	Président	Roustan Gustave	2 <sup>e</sup> Section	Président	Ganiel Alphonse
		Secrétaires			Lampouroux Edgard
		Sellier Lazare			Raymond Louis
		Tracy Honoré			Julien Henri
		Mazel Arthur Emile			Gasquet Bernard

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

\* à l'exception de M<sup>r</sup> Cassion, qui a été remplacé par M<sup>r</sup> Léri Marin, le 9 février 1856

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....	211	211	"	"
2 <sup>e</sup> idem.....	214	214	"	"
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....	425	425		



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

*Bulletin 1888*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À												
				M. <i>Tayot</i>	M. <i>Seyhal</i>	M. <i>Vellen</i>	M. <i>Bayol</i>	M. <i>Sicchy</i>	M. <i>Cherillon</i>	M. <i>Flavivier</i>	M. <i>Grand</i>	M. <i>Lequid</i>	M. <i>Polle</i>	M. <i>Fonville</i>	M. <i>Chouet</i>	
1 <sup>re</sup> Section.....	211	211					110		1	5	95	1				
2 <sup>o</sup> idem.....	214	214				103					99					
3 <sup>o</sup> idem.....																
4 <sup>o</sup> idem.....																
5 <sup>o</sup> idem.....																
6 <sup>o</sup> idem.....																
7 <sup>o</sup> idem.....																
8 <sup>o</sup> idem.....																
9 <sup>o</sup> idem.....																
10 <sup>o</sup> idem.....																
TOTAUX.....	1125	1125				213		1	3	194	1					

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....	426
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	425
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	425

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> .....	425
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> .....	4
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....	421
MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> .....	211

<sup>(1)</sup> Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

<sup>(2)</sup> Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

<sup>(3)</sup> Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu <sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Leydet		
M. Peytral		
M. Veltin		
M. Bayol	Deux cent seize	216
M. Biéchy		
M. Chevillon	un	1
M. Flaissières	trois	3
M. Granet	Cent quatre vingt quatorze	194
M. Lagnel	un	1
M. Piolle		
M. Fontenille		
M. Chourel		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	quatre	4

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. <sup>(3)</sup> Bayol  
 ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

*rien*



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à *sig* heures. *et fermé*

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

*Albin*

*[Signature]*

*J. Henry*  
*[Signature]*

3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> Section .....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
7 <sup>e</sup> idem.....																				
8 <sup>e</sup> idem.....																				
9 <sup>e</sup> idem.....																				
10 <sup>e</sup> idem.....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits .....  
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..  
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu <sup>(1)</sup> :

(1) Classer les candidats dans ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
 ayant obtenu la pluralité des voix                      été proclamé sénateur .



Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à \_\_\_\_\_ heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 et 4, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 5 à 10, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 11 à 15, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs .....	4	}
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ...	"	
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	"	
Bulletins sur papier non blanc.....	"	
Bulletins portant des signes extérieurs.....	"	
Bulletins divers.....	"	

Enfin, sous les n°s \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau décide l'annexion et dont le détail suit :

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

*Vois les signatures à la page 10.*



✓  
no 1

DÉPARTEMENT  
des Bouches du Rhône

MODÈLE N° 3.

ANNEXE  
à la circulaire  
du 22 novembre 1902.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,  
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Marseille</i>					
<i>Canton d'Aubagne</i>					
<i>Aubagne</i>	<i>Bourguignon Louis</i>	<i>accepté</i>	<i>Veissière François</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Arnaud Alexis</i>	<i>"</i>	<i>Sicard Auguste</i>	<i>id</i>	
	<i>Jourdan Bernard</i>	<i>"</i>	<i>"</i>	<i>"</i>	
	<i>Pascal Joseph</i>	<i>"</i>	<i>"</i>	<i>"</i>	
	<i>Guasquy Armand</i>	<i>"</i>	<i>"</i>	<i>"</i>	
	<i>Roman Joseph</i>	<i>"</i>	<i>"</i>	<i>"</i>	
	<i>Honorat Joseph</i>	<i>"</i>	<i>"</i>	<i>"</i>	
	<i>Baumont J. B<sup>te</sup></i>	<i>"</i>	<i>"</i>	<i>"</i>	
	<i>Rampal Bernardin</i>	<i>"</i>	<i>"</i>	<i>"</i>	
<i>Cuges</i>	<i>Cal Joseph</i>	<i>"</i>	<i>Bonifay Joseph</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Blanc Jules</i>	<i>"</i>			
<i>Girneros</i>	<i>Romanis Casimir</i>	<i>"</i>	<i>Baumont J<sup>te</sup></i>	<i>accepté</i>	
	<i>Brest Joseph</i>	<i>"</i>			
<i>La Penne</i>	<i>Lucy Etienne</i>	<i>"</i>	<i>Blin Joseph</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Rampal Alexandre</i>	<i>"</i>			

112-57-1902. [\*]



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de La Ciotat</u>					
Cassis	Fauché Étienne	accepté	Roux Auguste	accepté	
	Revest Justin	"	"	"	
	Gervais Alexandre	"	"	"	
Ceyreste	Gariel Alphonse	"	Blanc Étienne	accepté	
	Julien Henri	"	"	"	
La Ciotat	Leblanc Louis	"	Simon Marius	accepté	
	Cruc Augustin	"	Blanc Michel	id	
	Noël Eugène	"	Coché Honoré	id	
	Barthélemy Emmanuel	"	"	"	
	Sellier Lazare	"	"	"	
	Rimbaud Félix	"	"	"	
	Bertrand Henri	"	"	"	
	Devand Albert	"	"	"	
	Robert Marius	"	"	"	
	Monet Sauveur	"	"	"	
	Jenseaume Victor	"	"	"	
	Blanc Denis	"	"	"	
Roquefort	Audiffren Henri	"	Chouquet Félix	accepté	
	Aguel Valentin	"	"	"	
<u>Canton de Marseille</u>					
Marseille	Traissinet <sup>Albin</sup> <sub>Charles</sub>	accepté	Oliver René Antoine	accepté	
	Pierre Marius Eugène	"	Doria Jean Charles	id	
	Cayrol Raymond Fortuné	"	Baudin Jean Joseph	"	
	Mallet <sup>J<sup>e</sup></sup> Séverin	"	Dillière Pierre	"	
	Baylle Étienne	"	Dufour Jean Henri	"	
	Vidal <sup>J<sup>e</sup></sup> Marius	"	"	"	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Marseille</u> suite	Brion Raoul Jean-Léon	accepté	"	"	
	Roux achille Clement	"	"	"	
	Allard Emmanuel Auguste	"	"	"	
	Coulon Dominique Nicolas	"	"	"	
	Milhau Louis J. B.	"	"	"	
	Laure Pierre Louis Friedrich	"	"	"	
	Payoud Louis Jean Prosper Gabriel	"	"	"	
	Armelin Jules J. Virginie	"	"	"	
	Bernard Henri Jean-Etienne	"	"	"	
	Virgitti Mathieu	"	"	"	
	Bremond abbé	"	"	"	
	Roger Léon Joseph	"	"	"	
	Mezel Arthur Emile	"	"	"	
	Pieri Marius	"	"	"	
	Budd Georges Hippolyte	"	"	"	
	Jeansoulin Laurent	"	"	"	
	Gibassier Jean Victor	"	"	"	
	Brunel J. Honoré	"	"	"	
Allauch	Chevillon J.	"	Michel Antoine	accepté	
	Délustrade Raoul	"	Etienne Louis	id	
	Chappe Benjamin	"	"	"	
	Michel Marius	"	"	"	
	Rambert Henri	"	"	"	
	Sanoy Edouard	"	"	"	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Roquevaire</i>					
<i>Auriol</i>	<i>Flumier Honoré</i>	<i>accepté</i>	<i>Suzanne Honoré</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Grimaud Augustin</i>	"	<i>Roubaud Alphonse</i>	"	
	<i>Baillol Marius</i>	"	"	"	
	<i>Ravel Vincent</i>	"	"	"	
	<i>Arnaud Paul</i>	"	"	"	
	<i>Gascou Victor</i>	"	"	"	
<i>Belcodène</i>	<i>Feraud Celestin</i>	"	<i>Vador Raphaël</i>	<i>accepté</i>	
<i>La Bourne</i>	<i>Négrel Henri Jean Pierre</i>	"	<i>Lan Barthélemy</i>	"	
	<i>Boyer Joseph</i>	"	"	"	
<i>Cadolive</i>	<i>Armand Albert</i>	"	<i>Deleuil Marius</i>	"	
	<i>Allive Adrien Joseph</i>	"	"	"	
<i>La Destrausse</i>	<i>Carretier Honoré Marius</i>	"	<i>Crimolivière J<sup>e</sup></i>	"	
	<i>Ferrand Lucien</i>	"	"	"	
<i>Greasque</i>	<i>Négrel Jules</i>	"	<i>Moustier Denis</i>	"	
	<i>Négrel François</i>	"	"	"	
<i>Geyssun</i>	<i>Maurin Louis Marie</i>	"	<i>Pieuffat Joseph</i>	"	
	<i>Suzanne Henri</i>	"	"	"	
<i>Roquevaire</i>	<i>Négrel Denis</i>	"	<i>Suzan Vincent</i>	"	
	<i>Goutet Félix</i>	"	<i>Vornis Félicien</i>	"	
	<i>Piston André</i>	"	"	"	
	<i>Griaud Joseph</i>	"	"	"	
	<i>Riboulet Marius</i>	"	"	"	
	<i>Jouve Félicien</i>	"	"	"	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>St Savournin</i>	<i>Bressaud Alexandre</i>	<i>accepté</i>	<i>Roche Marius</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Ami Auguste</i>	"	"	"	
	<i>Arrondissement d'Aix</i>				
<i>Canton d'Aix</i>					
<i>Aix</i>	<i>Roux Louis</i>	<i>accepté</i>	<i>Challiol François</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Niel Auguste Antoine</i>	"	<i>Rey Gustave J<sup>e</sup> Marie</i>	"	
	<i>Jourdan J<sup>e</sup> Paul</i>	"	<i>Mauvel Henri</i>	"	
	<i>Amphoux Auguste</i>	"	"	"	
	<i>Cat Emmanuel</i>	"	"	"	
	<i>Quiot Antoine Marie</i>	"	"	"	
	<i>Bourquet Jean Henri</i>	"	"	"	
	<i>Vadon Jean Louis</i>	"	"	"	
	<i>Angelvin Félix</i>	"	"	"	
	<i>Baille Sidore</i>	"	"	"	
	<i>Guén Frédéric Louis</i>	"	"	"	
	<i>Bourelly Stanislas</i>	"	"	"	
<i>St Marc</i>	<i>Buis Jean Baptiste</i>	"	<i>Bonfillon Pierre</i>	"	
<i>Cholonet</i>	<i>Brun Auguste</i>	"	<i>Car Auguste</i>	"	
	<i>Marroc Marc-Antoine</i>	"	"	"	
<i>Vauvenargues</i>	<i>Chorame Ferdinand</i>	<i>accepté</i>	<i>Michel Anthoine</i>	<i>accepté</i>	
<i>Venelles</i>	<i>Baylle Xavier</i>	"	<i>Curran Léon Augustin</i>	"	
	<i>Crucy Louis</i>	"	"	"	
<i>Équilles</i>	<i>Reynaud Albert</i>	"	<i>Quitton Frédéric</i>	"	
	<i>Quitton Polydore</i>	"	"	"	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Meyreuil	Bourelly Jacques Loubaud François	accepté " "	Michel Donathé " "	accepté " "	
<u>Canton de Berre</u>					
Berre	Sauze Antoinette Castillon François Belleguin Albini	accepté " " " "	Crouzet Vincent " " " "	accepté " " " "	
La Fare	Raty Baptiste Dor Félix	" " " "	Reyre Antonin " "	" " " "	
Rognac	Giraud Honoré Giraud Jules	" " " "	Aimard Jean-B <sup>te</sup> " "	" " " "	
Velaux	Bouty Frédéric Imbert Martin	" " " "	Durili Pascal " "	" " " "	
Ventabren	Rouard Pierre-Jude Roux Félix	" " " "	Marroc Antoinette " "	" " " "	
Vitrolles	Rouard Vital Miraillet Auguste	" " " "	Aimard Caliste " "	" " " "	
<u>Canton de Gardanne</u>					
Bouc	Burté Honoré Collomp Antoinette	" " " "	Pelissier Marin " "	" " " "	
Cabriès	Boiard Joseph Michel Justin	" " " "	Bourelly Théodore " "	" " " "	
Gardanne	Blanc Paul Convert Achille Foussel Léon Mauvel Agriol	" " " " " " " "	Achaud Lucien Blanc Victor " " " "	" " " " " " " "	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Gardanne	Bonsignour 1 <sup>er</sup>	accepté	"	"	
	Nicolas Théodore	"	"	"	
Mirvet	Biston Jachini	"	Nicolas Justinian	accepté	
Les Bennes	Roman Antoine	"	Abrie Eugène	"	
	Martin Antoine Henri	"	"	"	
	Isnard Victorin	"	"	"	
Septèmes	Sieulaufet 1 <sup>er</sup>	"	Raphaël Honoré	"	
	Caillol Louis	"	"	"	
	Mallet Auguste	"	"	"	
Simiane	Moientier Rob.	"	Blanc Louis	"	
	Gally Romarin	"	"	"	
<u>Canton d'Istres</u>					
Fos sur Mer	Blanc Edouard	"	Ghuon Victor	"	
	David Étienne	"	"	"	
Istres	Aymes Honoré	"	Amonse Jean B <sup>e</sup>	"	
	Bonjean Sylvain	"	Garrel Célestin	"	
	Petermann Edouard	"	"	"	
	Audibert Germain	"	"	"	
	Paul Gustave	"	"	"	
	Aymes Lucien	"	"	"	
S <sup>t</sup> Chamard	Larnégue Honoré	"	Darbes Edouard	"	
	Roux Maurice	"	"	"	
	Bauf Armand	"	"	"	
S <sup>t</sup> Mitre	Jauras Jozime	"	Gauthier Louis	"	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Lambesc</u>					
Charleval	Castellan Cyrille	accepté	Imbert Louis	accepté	
	Girard Léon	"	"	"	
Lambesc	Julien Fernand	"	Jean Joseph	"	
	Reinard Auguste	"	"	"	
	Fabre Jules	"	"	"	
Rognes	Bonnaud Julien	"	Pellegrin Désiré	"	
	Jourdan Amédée	"	"	"	
La Roque d'Anthéron	Laudin Louis	"	Rache Jean-Baptiste	"	
	Roux Louis	"	"	"	
	Appuy Jacques	"	"	"	
St Cannat	Guès Antoine	"	Giraud Celestin	"	
	Dieulouflet Paul	"	"	"	
St Estève Jeanson	Descalis François	"	Chérie Jean-B <sup>te</sup>	"	
<u>Canton de Martigues</u>					
Carryl Rouet	Laurent Marius	"	Bellon Clément	"	
	Pentron Paulin	"	"	"	
Châteauneuf-les-Bains	Morin Adrien	"	Poujol Joseph	"	
	Mourrit Ferdinand	"	"	"	
Gignac	Audibert Augustin	"	Estienne Jean	"	
	Arnaud Evariste	"	"	"	
Mauguane	Arnaud Casimir Edouard	"	Guirel Julien	accepté	
	Alibert Benjamin	"	"	"	
	Mistral Jean-B <sup>te</sup>	"	"	"	
Martigues	Sabatier Louis	"	Bourrelly Louis	"	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Martigues (suite)	Merlat Louis saint	accepté	Féraud Maxime	accepté	
	Curran Simon	»	»	»	
	Gontard Jean	»	»	»	
	Ganisson Jean	»	»	»	
	Isoard Auguste	»	»	»	
	Deleuze Maxime	»	»	»	
	Bouttin Germain	»	»	»	
	Crabuc Casimir	»	»	»	
Port de - Bouc	Bondil Bienvenue	»	Rey Etienne	»	
	Conte Baptistin	»	»	»	
Le Rove	Gouiran André	»	Nicolas Joseph	»	
	Gouiran Alexandre	»	»	»	
St Victor	Jauffret André	»	Richard Jacques	»	
	Viaud Basile	»	»	»	
Canton de Peyrolles					
Jougues	Moutz Jean Marie	»	d'Autheman Ferdinand	»	
	Bonnasse Léon	»	»	»	
Meyrargues	Lumian Eugène Hippolyte	»	Fabre Frédéric Martin	»	
	Reyraud J. B <sup>te</sup>	»	»	»	
Peyrolles	Jaubert Hippolyte	»	Auguier Sylvain	»	
	Breissac Jean B <sup>te</sup>	»	»	»	
Le Guy St Réparade	Valence Frédéric	»	Durand Gabriel	»	
	Gaul Augustin	»	»	»	
St Paul les Devance	Caillat Paul	»	Frouver Paul	»	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Salon</u>					
Aurons	Arlaud Louis	accepté	Clere François	accepté	
La Barben	Couvrette Philippe	"	Brun Jules	"	
Cornillon	Gros Philomane	"	Jugy Alexandre	"	
Grans	Jauffret Victor	"	Figuère Marius	"	
	Caire Félix	"	"	"	
	Dussert Philomane	"	"	"	
Lançon	Franquin Marius Julien	"	Callier Louis	"	
	Nain Blaise	"	"	"	
Mérans	Sauvaire Marie	"	Barlier Louis	"	
	Baron Clément	"	"	"	
	Touche tranquille	"	"	"	
Pelissanne	Estienne Henri	"	Arnaud Albert	"	
	Caire Marius	"	"	"	
	Etienne Camille	"	"	"	
Salon	Martin Saturnin	"	Savoie François	"	
	Givard Auguste	"	Pépin Edouard	"	
	Savoie François (retraité)	"	Barlet Charles	"	
	Babonnet Simon	"	"	"	
	Sanier Jean	"	"	"	
	Cussier Joseph	"	"	"	
	Martin Alexandre	"	"	"	
	Payan Antonin	"	"	"	
	Cussier Valentin	"	"	"	
	Crousillat Louis	"	"	"	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Salon (Suite)	Roux Jean-Rose	accepté	"	"	
	Reynaud Pierre	"	"	"	
<u>Canton de Vrets</u>					
Beaurecueil	Valague Auguste	"	Gauthier Etienne	accepté	
Ch. le Rouge	Paul Léon	"	Barthelémy Laurent	"	
Fuveau	Suzanne Marius	"	Barthelémy Louis	"	
	Song Eugène	"	"	"	
	David François	"	"	"	
Peyrier	Santeaume Maximilien	"	Saugier Marius	"	
	Manville Joseph	"	"	"	
Puyfoubier	Honorat Marius	"	Rigaud Paul	"	
	Cuvier Marius	"	"	"	
Rousset	Wigrel Fortuné	"	Sol Léon	"	
	Wigrel Léon Alexis	"	"	"	
S <sup>t</sup> Antonin	Javault Aristide	"	David Victorin	"	
Vrets	Pailhérit Adolphe	"	Parat Henri	"	
	Savournin Joseph	"	Richard Adrien	"	
	Michel Scapold	"	"	"	
	Gastinel Gustave	"	"	"	
	Decampy André	"	"	"	
	Mallet Constantin	"	"	"	
<u>Arrondissement d'Arles</u>					
<u>Canton d'Arles</u>					
Arles	Fouillas Marius	accepté	Baudillon Achille	accepté	
	Montel Maurice	"	Aysme Henri	"	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton d'Arles (Haute)	Nicolas Honoré	accepté	Meyston Jean	accepté	
	Rey Jean	"	"	"	
	Reybert alexandre	"	"	"	
	Maiffredy Joseph	"	"	"	
	Ferrin André	"	"	"	
	Serre Jacques	"	"	"	
	Rey Victor	"	"	"	
	Anibert Antoine	"	"	"	
	Laugier Etienne	"	"	"	
	Quenin Sixte	"	"	"	
Fontvieille	Arnaud Pierre	"	Soulier Jean	accepté	
	Imbert Henri	"	Riquel Honoré	"	
	Viaud Louis	"	"	"	
	Feret Joseph	"	"	"	
	Bechet Jacques	"	"	"	
	Guend Pierre	"	"	"	
Canton de Châteaurenard					
Barbentane	Terray Pierre Comte	"	Deurrier Henri	"	
	Raoulx Jean J <sup>e</sup>	"	Meyer Charles	"	
	Granier François	"	"	"	
	Daire Camille	"	"	"	
	S <sup>t</sup> Michel Hérauld	"	"	"	
	Michel Pierre	"	"	"	
Châteaurenard	Muratouy Paul	"	Aprin François	"	
	Arnaud Jacques J <sup>e</sup>	"	Roumanille Jacques	"	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Châteaurenard (suite)	Bouchet François Henry	accepté	"	"	
	Michon Pierre	"	"	"	
	Chauvet Marius	"	"	"	
	Zoué Michel	"	"	"	
	Masclé Claude	"	"	"	
	Gouirand Antoine	"	"	"	
	Linsolas Jean Ange	"	"	"	
Espagnes	Mistral Prosper	"	Aubert Pierre	accepté	
	Clapier Ferdinand	"	"	"	
	Gilles Antoine	"	"	"	
Graveson	Cœur Jules	"	Guillaumont Antoine	"	
	Ferrand Pierre	"	"	"	
	Fontaine Prosper	"	"	"	
Hovet	Richard Louis	"	Blanc Joseph	"	
	Fortuni Joseph	"	"	"	
	Bono Agnel	"	"	"	
Rognonas	Ferrand Claude Caliste	"	Andrie Jacques	"	
	Bouleau Rivais	"	"	"	
Canton d'Espagnes	Verri Raphaël	"	Bon Antoine	"	
	Flamen Marius	"	"	"	
Aurville	Joubert Louis	"	Abra Adrien	"	
Espagnes	Gajan J <sup>e</sup> François	"	Roy Jean	"	
	Alibert Marius Hector	"	"	"	
	Berard Aimé J <sup>e</sup> B <sup>e</sup>	"	"	"	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lamanon	Marbec Lion	accepté	Jourdan Justin	accepté	
Mallemort	Félix Jules	"	Mercier Henri	"	
	Boutiere Henri	"	"	"	
	Esplanet Louis	"	"	"	
Mouriès	Millaud Jules	"	Paul Stanislas	"	
	Arnaud André	"	"	"	
	Dupey Eugène	"	"	"	
Verneques	Derrioux Théodore	"	Divian Alphonse	"	
<u>Canton d'Orgon</u>					
Cabannes	Barret Marcelin	"	Vidau Louis	"	
	Aubert Michel	"	"	"	
	Capeyrie Maurice	"	"	"	
Eygalvières	Bouyer Edouard	"	Sagnal Romain	"	
	Gaudet Maxime	"	"	"	
Mollégis	Clavel Antoine	"	Gras Clément	"	
	Manson Paul	"	"	"	
Orgon	Bouyer Fortuné	"	Breguier Marc (époux)	"	
	Chabanier Auguste	"	Gayet Alexandre	"	
	Martini Lucien	"	"	"	
	Brun Benoit	"	"	"	
	Geymet André	"	"	"	
St-Andiol	Magnan Jean-B <sup>t</sup>	"	"	"	
	Fabre Baudile	"	Pellegrin Étienne	"	
Senas	Cadau André	"	"	"	
	Pascal Michel	"	Matheron Claude	"	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Senas (suite)	Légier Joseph	accepté	"	"	
	Monier Hidore	"			
Verquières Canton de Saintes Maries	Ricard Honoré	"	Coste Alexandre	"	
S <sup>ts</sup> Maries	Piouh Honoré	"	Marque Jean	accepté	
	Espelly Joseph	"	"	"	
Canton de S <sup>t</sup> Remy					
Les Baux	Pouffier Vincent	"	Patin Justin	"	
Maillane	Lillamand Jean Maurice	"	Dumas Vincent	"	
	Gardier Henri	"	"	"	
Mauissanne	Chicusse Maurice	"	Arnaud Michel	"	
	Cellier Maurice	"	"	"	
Paradou	Martin Pierre	"	Fissot Lion	"	
	Dinard Gabriel	"	"	"	
S <sup>t</sup> Remy	Moulinas Paul	"	<del>Ripert Maurice</del>	"	
	Mistral Cyrille	"	Roumanille Jean	"	
	Reynaud Clément	"	"	"	
	Chiavet Gustave	"	"	"	
	<del>Ripert Maurice</del>	"	"	"	
	<del>Coste Joseph</del>	"	"	"	M. Coste n'a pas été élu et remplacé par M. Ripert Maurice, 4 <sup>e</sup> suppléant.
	Chauvet Jacques	"	"	"	
	Roumanille Frédéric	"	"	"	
	Bonnet François	"	"	"	
	Roumier Charles	"	"	"	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Carascon</i>					
<i>Boulbon</i>	<i>Barberin Hyacinthe</i>	<i>accepté</i>	<i>Barthélemy J<sup>e</sup></i>	<i>accepté</i>	
	<i>Gilles Joseph</i>	"	"	"	
<i>Masblanc</i>	<i>Courrette Marcelin</i>	"	<i>Courrette Louis</i>	"	
<i>Mézargues</i>	<i>Vicomte de Régis</i>	"	<i>Artaud Joseph</i>	"	
<i>Carascon</i>	<i>Meillet Jean</i>	"	<i>Berlandier Marius</i>	"	
	<i>Canal Jean-François</i>	"	<i>Sequin Honoré</i>	"	
	<i>Sève Michel</i>	"	"	"	
	<i>Audibert Claude</i>	"	"	"	
	<i>Martel Jean</i>	"	"	"	
	<i>Martin Jean</i>	"	"	"	
	<i>Gouvernet Nicolas</i>	"	"	"	
	<i>Fouillon Adolphe</i>	"	"	"	
	<i>Quiot Jean-B<sup>te</sup></i>	"	"	"	

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Marseille, le 8. Décembre 1902.

Le Chef des Bouches-du-Rhône  
par délégation  
Le Secrétaire Général



*[Handwritten signature]*



V  
No 2

DÉPARTEMENT  
des Bouches-du-Rhône

MODÈLE N° 4.

ANNEXE  
à la circulaire  
du 22 novembre 1902.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.	
1	Aguel Valentin	délégué	Roquefort	Chouquet	
2	Alexis Louis	délégué	Alger	Fambese	
3	Alibert Benjamin	délégué	Marignane	Guirel	
4	Alibert Marius	"	Esquières	Rey	
5	Allard Emmanuel Auguste	"	Marseille	Blux, Doria, Baudin Dellère Dufour	
6	Amaret Pasimir Edouard	"	Marignane	Guirel	
7	Ami Auguste	"	S. Saurin.	Roche	
8	Amphoux Auguste Paul	"	Aix	Challat, Rey, Hauré	
9	Angelvin Félix Marius	"	g.		
10	Anibert Antoine	"	Arles	Baudillon Agues, Hesperon	
11	Appy Jacques	"	La Roque d'Anthéron	Roche	
12	Armand Albert Combe	"	Cadolive	Belouit	
13	Armelin Jules J. Virginien	"	Marseille	Blux, Doria, Baudin Dellère Dufour	
14	Arland Louis	"	Aurons	Obere	
15	<del>Armand Alois</del>	"	Aubagne	Leisseire Ricard	m: Leisseire 1 <sup>er</sup> suppléant remplu m: Arnaud Belouit
16	Arnaud André	"	Houries	Paul	
17	Arnaud Exariste	"	Jignac	Estienne	
18	Arnaud Jacques J.	"	Châteauneuf	Afriin Gourmanille	
19	Arnaud Paul	"	Auriol	Suzanne, Goubaud	
20	Arnaud Pierre	"	Toulhaie	Soubier, Rigual	
21	Arnaud Louis	délégué	Alger	Pyrolle	

114-57-1902. (+)



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
22	Arvioux Louis fils	1 <sup>er</sup> d'arrond. Gardanne		
23	Aubert Michel	délégué Cabannes	Ridan	
24	Audibert Augustin	" Tiznac	Estienne	
25	Audibert Claude	" Larascon	Berlandier, Seguin	
26	Audibert Germain	" Istres	Arnoux, Garral	
27	Audiffren Henri	" Roquefort	Chouquet	
28	Aymes Honoré	" Istres	Arnoux, Garral	
29	Aymes Lucien	" 2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup>	
30	Babouret Simon	" Salon	Paroye, Toffin, Barles	
31	Baille Fidore	" Aix	Challiol, Rey, Mawel	
32	Bajolle Xavier	" Venelles	Curcan	
33	Barot Felix	1 <sup>er</sup> d'arrond. 2 <sup>e</sup> Canton de Marseille		
34	Barberin Hyacinthe	délégué Boulbon	Barthelemy	
35	Baron André Charles Gabriel	Député 1 <sup>er</sup> d'arrond. d'Aix		
36	Baron Clément	délégué Miramas	Barbier	
37	Barrot Marcelin	" Cabannes	Ridan	
38	Barrot Etienne Victor	1 <sup>er</sup> d'arrond. 2 <sup>e</sup> Canton de Marseille		
39	Barthelemy Emmanuel	délégué La Ciotat	Simon, Blanc, Jock	
40	Bayle Henri Alfred	1 <sup>er</sup> d'arrond. 1 <sup>er</sup> Canton de Marseille		
41	Bayle Etienne	délégué Marseille	Oliver, Doris, Baudin, Dilleys, Pufour	
42	Bayol Jean	1 <sup>er</sup> d'arrond. 2 <sup>e</sup> Canton de Marseille		
43	Beaumont J. Sté	délégué Aubagne	Feissiere, Sicard	M. Feissiere 1 <sup>er</sup> suppléant emplacé M. Arnaud délégué deuxièm
44	Bechel Jacques	" Fontvieille	Soubier, Riquel	
45	Bérard J. Laurent	" Cabriès	Bourrelly	
46	Bérard Aimé J. Sté	" Eyguières	Rey	
47	Bernard Thére Jean Etienne	" Marseille	Oliver, Doris, Baudin, Dilleys, Pufour	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
48	Bertrand Henri	délégué La Croix	Simon, Blanc, Jache	
49	Blanc Denis	" "	" " "	
50	Blanc Edouard	" Fosy Mer	Thion	
51	Blanc Jules	" Cuges	Bouffay	
52	Blanc Marius	Collège d'arrondissement La Croix		
53	Blanc Paul	délégué Jardanne	Achard Blanc	
54	Bauf Aman	" St-Chamas	Darbes	
55	Bondil Bienséance	" Port de Bouc	Rey	
56	Bonjean Yvain	" Istres	Arnaud, Jarrel	
57	Bonnasse Léon	" Jouques	d'Antheman	
58	Bonnaud Julien	" Rogues	Tellier	
59	Bonnet Francis	" St-Remy	Poumanille	
60	Bono Eugène	" Haves	Blanc	
61	Bonsigneur J. Ste	" Jardanne	Achard, Blanc	
62	Boudon Paul	Collège d'arrondissement, 10 <sup>e</sup> Cl. Marseille		
63	Bouer Edouard	délégué Eygahiers	Sigual	
64	Bouer Fortuné	" Orgon	Brequier, Japt	
65	Bouchet Jais Thierry	" Châteauneuf	Yrieu, Poumanille	
66	Bourchy Stanislas	" Aix	Chathol, Rey, Haurel	
67	Bourguignon Paris	" Aubagne	Fisseire, Sicard	M. Fisseire 1 <sup>er</sup> suppléant remplace M. Arnaud délégué d'arrondissement
68	Bourrelly Jacques Blanc	" Meyssil	Michel	
69	Boutière Henri	" Gallenost	Mercier	
70	Bouttin Germain	" Martignas	Bourrelly, Térand	
71	Bouty Frédéric	" Peloux	Duriti	
72	Boyer Antoine dit Antich	Député, 6 <sup>e</sup> Cl. Marseille		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
73	Boyer Joseph	délégué La Bourne	Lau	
74	Bourquet Jean Henri de la Roche	" Aix	Challiol, Rey, Hauret	
75	Breissac J. Ste	" Peyrolles	Auguier	
76	Brest Joseph	" Jémenou	Beaumont	
77	Bremont Albert	" Marseille	River, Doris, Baudin, Dillère, Dufour	
78	Brion Raoul Jean Caban	" 8 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup> 8 <sup>e</sup> 8 <sup>e</sup>	
79	Brisson Eugène Henri	Député 11 <sup>e</sup> C <sup>te</sup> Marseille		
80	Brun Auguste	délégué Luboul	Car	
81	Brun Benoit	" Orgon	Breguier, Japt	
82	Brunel J <sup>e</sup> Marie	" Marseille	River, Doris, Baudin, Dillère, Dufour	
83	Budd George Hippolyte	" 8 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup> 8 <sup>e</sup> 8 <sup>e</sup>	
84	Burle Léonor	" Bone	Felissien	
85	Bus J. Ste	" S <sup>t</sup> Marc	Bonfillon	
86	Cabassal Joseph	8 <sup>e</sup> 8 <sup>e</sup> Aix Sud		
87	Cadon André	délégué S <sup>t</sup> André	Felleguin	
88	Cadenat Bernard	Député 8 <sup>e</sup> C <sup>te</sup> Marseille		
89	Cadenat Désiré	8 <sup>e</sup> d'Arnaud Bone		
90	Caillat Paul	délégué S <sup>t</sup> Paul les Arènes	Trouven	
91	Caillol Louis	" Septèmes	Raphaël	
92	Caillol Marius	" Aurial	Suzanne - Goubaud	
93	Caix Félix	" Jans	Tiquère	
94	Caix Marius	" Polissanne	Arnaud	
95	Cal Joseph	" Cuges	Bouffay	
96	Calment Louis	8 <sup>e</sup> d'Arnaud Arles Est		
97	Camois Jules	" Aix Sud		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
98	Punal Jean fils	délégué	Jarascou	Berlandier, Seguin
99	Carnaud Maximilien	Député 1 <sup>er</sup>	Châteaude Marseille	
100	Carrotier Marius	délégué	La Postolone	Jeunehère
101	Carrière Jean	Ch. d'arrond.	Jarascou	
102	Cartier Esprit	" "	Arles-Est	
103	Castellan Cyrus	délégué	Charval	Imbert
104	Castillon Louis	"	Berre	Crouzet
105	Cat Emmanuel	"	Aix	Challiot, Roy, Hauret
106	Cayol Raymond fortino	"	Marseille	Oliver, Doris, Baudin, Dillier, Dufour
107	Ceccaldi (ainé) Spécial Des. de la Haute	Ch. d'arrond. 5 <sup>e</sup>	Châteaude Marseille	
108	Chabanier Auguste	délégué	Orgon	Breghier, Gayt
109	Chanot Amable	Ch. d'arrond. 3 <sup>e</sup>	Châteaude Marseille	
110	Chappe Benjamin	délégué	Allauch	Michel, Etienne
111	Chauset Jacques	"	S <sup>t</sup> Remy	Roumanille
112	Chauset Marius	"	Châteauneuf	Agrin, Roumanille
113	Chevillon Joseph	"	Allauch	Michel, Etienne
114	Chiosse Maurice	"	Foussanne	Arnaud
115	Clapier Ferdinand	"	Eyragues	Aubert
116	Clavel Antoinette	"	Collège	Gras
117	Cœur Jules	"	Jarascou	Guillaumont
118	Collomp Antoine	"	Bouc	Tolissier
119	Ponte Baptiste	"	Port de Bouc	Roy
120	Convert Achille	"	Jardanne	Achard, Blanc
121	Coulon Dominique Nicolas	"	Marseille	Oliver, Doris, Baudin, Dillier, Dufour
122	Crousillat Louis	"	Salon	Saroy, Toffin, Barbé



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
123	Doire Camille	délégué	Barbentane	Deurrien, Meyer
124	David Albert Louis Emile	Elle gal	Itres	
125	David Etienne	délégué	Fors Mar	Thion
126	David François	"	Forsau	Barthélemy
127	Dauphin Elise	Elle d'arrond	St Hubert	
128	Dauphin Paul	" gal	Rognonville	
129	Decampy André	délégué	Itres	Parat, Richard
130	Decanis Marcelin	Elle d'arrond	Poppe	
131	Dechaxannes Jules	Elle gal	St Jean Harsville	
132	Delay Joseph	Elle d'arrond	Châteaumeur	
133	Delosalle Louis	"	"	Lambert
134	Délestrade Marcel	délégué	Alban	Michel Etienne
135	Delouil Juvenal	Elle gal	Jartonne	
136	Delouze Marius	délégué	Cartigny	Bournely, Grand
137	Delieur René	Elle d'arrond	Itres	
138	Dolmas Frédéric	"	"	Eygues
139	Derrien Etienne	délégué	Derrien	Dixian
140	Descalis François	"	St Estève Janson	Thion
141	Dianoux Jules Jules	Elle d'arrond	St Jean Harsville	
142	Dienlouff Joseph	délégué	Septèmes	Raphaël
143	Dienlouff Paul	"	St Pannat	Grand
144	Dinard Casimir	"	Paradou	Fissol
145	Dor Felix	"	La Fare	Reyre
146	Dorthe de Borne Alphonse	Elle gal	Jarascon	
147	Durand Albert	délégué	La Cotat	Simon, Blanc Eche



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
148	Dussert Théodore	délégué Grand	Figuère	
149	Duserger Paul Antoine	délégué 1 <sup>er</sup> Canton Marseille		
150	Espanet Louis	délégué Vallonnet	Hercier	
151	Espelly Joseph	" 1 <sup>er</sup> Canton Marseille	Marque	
152	Estienne Henri	" Pelissanne	Arnaud	
153	Estier Nicolas	délégué 1 <sup>er</sup> Canton Marseille		
154	Etienne Famille	délégué Pelissanne	Arnaud	
155	Fabre Paul	" 1 <sup>er</sup> Canton Marseille	Pellegrin	
156	Fabre Jules	" Lambesc	Jean	
157	Fach Honoré	délégué 10 <sup>es</sup> Canton Marseille		
158	Fauché Étienne	délégué Cassis	Roux	
159	Felix Jules	" Vallonnet	Hercier	
160	Feraud J <sup>h</sup> Célestin	" Belledune	Dadou	
161	Ferrand Claude Céleste	" Rognonas	André	
162	Ferrand Lucien	" La Bastonne	Rémolière	
163	Ferrand Pierre	" Graveson	Guillaumont	
164	Fouillas Marius	" Arles	Baudillon, Agne, Hysson	
165	Framen Marius	" Allais	Bon	
166	Fraissières Simon	délégué 11 <sup>es</sup> Canton Marseille		
167	Fontaine Prosper	délégué Graveson	Guillaumont	
168	Fortuné Joseph	" Hoves	Blanc	
169	Fouillon Adolphe	" Graveson	Berlandier, Seguin	
170	Fraissinet Albin Charles	" Marseille	Blanc, Doris, Baudin, Pillars, Dupont	
171	Franquin Marius Justin	" Lançon	Pallier	
172	Gaillard Edouard	délégué d'arrondissement Fos		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
173	Garcin Augustin	Délégué Salon		
174	Garniel Alphonse	délégué Ceyreste Blanc		
175	Gassion Fernand	Délégué La Motte		
176	Gasquy Armand	délégué Aubagne	Jessaire Ricard	M. Beissac 1 <sup>er</sup> suppléant compteur M. Arnaud délégué vicé
177	Gastinel Justave	"	Frès Sarat, Richard	
178	Gauthier Edm Auguste del Edouard	Délégué d'arrond <sup>1<sup>er</sup></sup> 8 <sup>e</sup> Canton Marseille		
179	Gauthier Lucien	Délégué d'arrond Salon		
180	Gay Louis	Délégué général 8 <sup>e</sup> Canton de Marseille		
181	Gervais Alexandre	délégué Cassis	Roux	
182	Jeynot André	"	Orgon Béguier, Fayat	
183	Gibassier Jean Victor	"	Marseille Olivier, Doris, Bandier, Dillie Dubou	
184	Gilles Antoine	"	Eyragues Aubert	
185	Gilles Joseph	"	Boulbon Barthélemy	
186	Girard Léon	"	Charval Tubert	
187	Girard Auguste	"	Salon Savoye, Pèpi, Bache	
188	Giraud Joseph	"	Roquevaire Suzan, Vernis	
189	Giraud Hilarion	"	Roquac Aimard	
190	Giraud Jules	"	8 <sup>e</sup> 8 <sup>e</sup>	
191	Gontard Jean	"	Martignes Bourdely, Féraud	
192	Goudet Maxime	"	Eygalières Sagmal	
193	Gouiran Alexandre	"	Le Rose Nicolas	
194	Gouiran Audiffren	"	8 <sup>e</sup> 8 <sup>e</sup>	
195	Gouirand Antoine	"	Châteauneuf Agren, Jourdant	
196	Gourret Edouard Paul	Délégué d'arrond <sup>1<sup>er</sup></sup> 8 <sup>e</sup> Canton Marseille		
197	Gouvernet Nicolas	délégué Jarassey	Berlandier, Seguin	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
198	Granier François	délégué Barbentane	Derrien, Meyer	
199	Grimand Augustin	" Aurial	Suzanne, Roubaud	
200	Gros Théobald	" Cornillon	Juyz	
201	Guend Pierre	" Fontvieille	Soubier, Riguel	
202	Gues Antoine	" St-Pannat	Jiraud	
203	Guichet Louis J. Ste	delegé gal " gal Farigues		
204	Guieu Frédéric Louis	délégué Aix	Challiol, Rey, Hamel J"	
205	Guiot Antoine H. Ste	" Aix		
206	Guillon Théodore	" Equilles	Guillon	
207	Hilaire Joseph	delegé gal " gal St-Remy		
208	Honorat Marius	délégué Faybodie	Rizand	
209	Honorat Joseph	" Aubagne	Fassiere, Grand	M. Beissiere 1 <sup>er</sup> suppléant remplace M. Grand, délégué deuxième
210	Imbert Henri	" Fontvieille	Soubier Riguel	
211	Imbert Martin	" Belaux	Aurili	
212	Isnard Victorin	" Les Pennes	Abrie	
213	Isnard Auguste	" Martignes	Bourelly, Férand	
214	Joubert Hippolyte	" Peyrolles	Auguin	
215	Jouffret André	" St-Pictord	Richard	
216	Jouffret Victor	" Grans	Figuière	
217	Jouras Zozime	" St-Mitre	Gauthier	
218	Jovault Aristide	" St-Antoine	David	
219	Jean Victor	delegé gal " gal Châteauneuf		
220	Jeanseanne Victor	délégué La Ciotat	Simon, Blanc-Joch	
221	Jeanseulin Paul	" Marseille	Blanc, Doria, Bandin Dellès, Dufour	
222	Joubert Antoine Louis	delegé gal " gal Marseille		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
223	Joubert Louis	délégué Aureille	Abra	
224	Jourdan Amédée	" Rogues	Telleguin	
225	Jourdan J <sup>e</sup> Paul Harris	" Aix	Challiol, Rey, Fauré	
226	Jourdan Bernard	" Aubagne	Faisaire, Sicard	M <sup>r</sup> : Beissière 1 <sup>er</sup> suppléant remplace M <sup>r</sup> : Arnaud Tellequin Ducé
227	Jouve Félicien	" Roquevaire	Suzan, Vernis	
228	Jouve, Michel	" Châteauneuf	Agrin, Goumanille	
229	Julien Fernand	" Lambesc	Jean	
230	Julien Henri	" Peyraste	Blanc	
231	Lafond J <sup>e</sup> Antonin	de l'arr <sup>t</sup> d'arrondissement Aubagne		
232	Lamoureux Edgar	" " C <sup>te</sup> d'arr <sup>t</sup> Marseille		
233	Lancier Jean	délégué Salon	Savoys, Popin, Baly	
234	Lanoy Edouard	" Allauch	Michel, Etienne	
235	<del>Lantec</del> <del>M<sup>r</sup>: Lantec</del>	" " " "	Lanier	M <sup>r</sup> : Lanier, suppléant remplace M <sup>r</sup> : Lantec délégué ininterim
236	Lapeyre Maurice	" Cabannes	Vidan	
237	Laty Baptiste	" La Fare	Reyre	
238	Laure Pierre Louis Fédérie	" Marseille	Alvar, Doris, Baudouin, Dillere, Dufour	
239	Laurent Haris	" Carry-le-Rouge	Belbon	
240	Laugier Etienne	" Arles (Rafé)	Baudouin, Ryme, Reysson	
241	Layalle Jules	de l'arr <sup>t</sup> d'arrondissement Harris		
242	Leblanc Louis	délégué La Ciotat	Simon, Blanc, Roche	
243	Léger Joseph	" Levas	Matheron	
244	Lillamand Jean Harris	" Mailleva	Dumas	
245	Linsolas Jean Ange	" Châteauneuf	Agrin, Goumanille	
246	Robin Hippolyte	de l'arr <sup>t</sup> d'arrondissement Aix		
247	Pong Eugène	délégué Tauxem	Barthélemy	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de : : : :)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
248	Loubaud François	délégué	Napreuil Michel	
249	Magnan J. B <sup>te</sup>	"	Orgon Béquier, Fayol	
250	Maiffredy Joseph	"	Arles Bandillon, Ayme, Hysson	
251	Mallet Auguste	"	Septèmes Raphaël	
252	Mallet Constantin	"	Fréto Farat - Richard	
253	Mallet J <sup>h</sup> Sébastien	"	Marseille Olivier, Doris, Baudin De Lère, Dufour	
254	Marroc Marcelin	"	Chobouet Car	
255	Manson Paul	"	Allegria Gras	
256	Martel Jean	"	Carascon Berlandier, Seguin	
257	Martin Alexandre	"	Salon Savoye, Papien, Barbs	
258	Martin Antoine Heure	"	Les Fontes Abrie	
259	Mancille J <sup>h</sup> Eusèbe	"	Pepin Lauzier	
260	Marbec Léon	"	Camargue Jourdan	
261	Martin Jean	"	Carascon Berlandier, Seguin	
262	Martin Lucien	"	Orgon Béquier, Fayol	
263	Martin Pierre	"	Paradou Tissot	
264	Martin Saturnin	"	Salon Savoye, Papien Barbs	
265	Mauriel Alfred	"	Jardanne Achard, Blanc	
266	Mauriel Antoine	1 <sup>er</sup> adj. Arles Nord		
267	Masche Claude	délégué	Châteauneuf Olivier, Joannette	
268	Maurice Louis	"	Pepin Rebuffat	
269	Mazel Arthur Emile	"	Marseille Olivier, Doris, Baudin De Lère, Dufour	
270	Michel Henri Louis Bernard	Député	Arles	
271	Michel J. B <sup>te</sup>	1 <sup>er</sup> adj. d'arrond <sup>se</sup> de Roquemaure		
272	Michel J. B <sup>te</sup> dit Coquiers	" " 1 <sup>er</sup> adj. de Marseille		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
273	Michel Haris	délégué d'Alland	Michel, Strienne	
274	Mérentier Robt	" Simiane	Blanc	
275	Merlat Jossain	" Martignes	Bourrelly, Terano	
276	Michel Justin J <sup>b</sup>	" Cabris	Bourrelly	
277	Michel Léopold	" Crest	Parat, Richard	
278	Michel Pierre	" Barbentane	Scourien, Meyer	
279	Nicholosi, César	pl <sup>la</sup> d'arrond <sup>te</sup> 5 <sup>e</sup> de Marseille		
280	Nichou Pierre	délégué Châteauneuf	Agrin Roumanille	
281	Nilhan Louis J <sup>de</sup>	" Marseille	Olivier, Dorio, Baudin, Dilliers, Dupon	
282	Milland Jules	" L'Arnaud	Paul	
283	Millet Jean	" Carsson	Barboudier, Leguin	
284	Mirallet Auguste	" Vitrolles	Aimard	
285	Mistral Claude	pl <sup>la</sup> d'arrond <sup>te</sup> St Remy		
286	Mistral J <sup>de</sup>	délégué Marignane	Guarel	
287	Mistral Cyprien	" St Remy	Roumanille	
288	Mistral Peyraud	" Eyragues	Arbert	
289	Montaux Jean	" La Piolat	Simon, Blanc, Coche	
290	Monier, Sidore	" Teinas	Katheron	
291	Montal Ruma	" Arles	Baudillon, Agne, Hayson	
292	Morin Adrien	" Châteauneuf Martignes	Poujol	
293	Moulinas Paul	" St Remy	Roumanille	
294	Moutz Jean	" Jouques	d'Autheman	
295	Muratory Paul	" Châteauneuf	Agrin, Roumanille	
296	Mégrel Denis	" Roquevaire	Suzan, Serin	
297	Mégrel Fortuné	" Goussol	Sol	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.	
298	Négrel François	délégué	Grasse	Moutier	
299	Négrel Henri Jean Nîmes	"	La Bourne	Can	
300	Négrel Jules	"	Grasse	Moutier	
301	Négrel Lazare Alexis	"	Roussel	Sol	
302	Nicolas Honoré	"	Arles	Baudillon, Ayme, Maynon	
303	Nicolas Théodore	"	Jardanne	Achard, Blanc	
304	Niel Auguste Autain	"	Aix	Chalhol, Roy, Naurat	
305	Noël Ouesime	"	Le Potet	Simon, Blanc, Joche	
306	Noën Blaise	"	Lancou	Calhien	
307	Nourrit Ferdinand	"	Châteauneuf Martignes	Poujol	
308	Ollive Adrien St	"	Cadolive	Delauné	
309	Ouvrière Marius	"	Payoubien	Rizand	
310	Poulhairet Adolphe	"	Lez	Parat, Richard	
311	Pally Romain	"	Simiane	Blanc	
312	Panisson Jean	"	Martigne	Bourselly, Férand	
313	Pascal Joseph	"	Aubagne	Ceissire, Sicard	M. Ceissire 1 <sup>er</sup> suppléant remplace M. Courant, délégué d'office
314	Pascal Michel	"	Senas	Matheron	
315	Pascau Victor	"	Auriol	Suzanne, Roubaud	
316	Paul Augustin	"	Le Puy Ste Réparate	Durand	
317	Paul Justave	"	Estros	Arnoux, Jarval	
318	Paul Léon	"	Châteaufort à Souze	Barthelemy	
319	Pauléau Prusias	"	Rognonas	André	
320	Payan Antonin	"	Salon	Savoys, Pefin, Barls	
321	Payan J <sup>e</sup> fois	"	Eygues	Rey	
322	Pajoud Louis Jean Prosper Gabriel	"	Marseille	Oliva, Duria, Baudin, Bellère, Dufour,	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
323	Pellegrin Albin	délégué Berre	Crousot	
324	Pelletan Camille chaix	délégué 2 <sup>e</sup> Con aix		
325	Perrat Joseph	délégué Foubrière	Soubier, Riguel	
326	Perrin André	" Arles	Baudillon, Ayme, Haysou	
327	Petermann Edouard	" Istres	Brousse, Javel	
328	Peyre Eugène	" Houris	Paul	
<del>329</del>	<del>Peyron Paul</del>	<del>Elbe gal</del> <del>Har</del> <del>" "</del> <del>Haris</del>		<del>a Donné sa démission</del>
330	Pieri Marius	délégué Marseille	Alvi, Poria, Baudin Dillere, Dufour	
331	Pierre Marius Eugène	" 2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup> .	
332	Piston André	" Roquevaire	Suzan, Vernis	
333	Piston Joachim	" Hind	Nicolas	
334	Plumier Honoré	" Auriol	Suzanne Roubaud	
335	Pioch Honoré	" St. Marius	Marque	
336	Poussel Léon	" Gardanne	Richard, Blanc	
337	Poutat Félix	" Roquevaire	Suzan Vernis	
338	Quenin Lixte	" Arles	Baudillon, Ayme, Haysou	
339	Quiot J. 2 <sup>e</sup>	" Carassey	Berlandier, Seguin	
340	Rambert Henri	" Alland	Michel, Etienne	
341	Rampal Alexandre	" La Toune	Olin	
342	Rampal Bernardin	" Aubagne	Jassaire, Sicard	
343	Raoulx Jean 2 <sup>e</sup>	" Barbentane	Daurieu, Hoyer	
344	Ravel Vincent	" Auriol	Suzanne, Roubaud	
345	Rech Honoré	Elbe gal 2 <sup>e</sup> Argon		
346	de Regis (Vicente)	délégué Meyssargues	Artaud	
347	Reinard Auguste	" Lambre	Jean	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
348	Rexest Justin	délégué Cassin	Roux	
349	Rey Jean	" Arles	Baudillon, Agne Hoysson	
350	Reybert Alexandre	" 2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	
351	Reynaud Albert	" Equilles	Juntton	
352	Rey Victor	" Arles	Baudillon, Agne Hoysson	
353	Reynaud Clément	" St Rémy	Roumanille	
354	Reynaud J. Ste	" Vayrargue	Tabre	
355	Reynaud Pierre	" Salon	Savoys, Pepin, Barle,	
356	Riboulet Marius	" Roqueraine	Suzan, Verme,	
357	Ricard Honoré	" Perquière	Poste	
358	Richard Louis	" Noves	Blanc	
359	Rimband Felix	" La Ciotat	Simon, Blanc, Loche	
360	Ripert J. Ste Victor	député, 5 <sup>e</sup> C <sup>on</sup> de Marseille		
361	Ripert Marius	suppléant St Rémy	Roumanille	
362	Roger Léon J. Ste	délégué Marseille	Cher-Doris-Baudin, Dillie, Dufour	
363	Robert Marius	" La Ciotat	Simon, Blanc, Loche	
364	Roman Antoine	" Les Pennes	Abric	
365	Roman Joseph	" Aubagne	Leisserre, Sicard	
366	Romanès Casimir	" Jémons	Beaumont	
367	Rouard Vital	" Vitrolles	Aimard	
368	Rouard Pierre Jude	" Ventabren	Harroc	
369	Roumanille Félicie	" St Rémy	Roumanille	
370	Roumicux Charles	" 2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	
371	Roustan Justave	2 <sup>e</sup> gal Berre		
372	Roux Pierre	" 2 <sup>e</sup> C <sup>on</sup> Marseille		



NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
373	Roux Achille <i>député</i>	délégué de Marseille	Oliva, Dona, Baudin Dillère, Puyfou	
374	Roux Félix	" Ventabren	Harroc	
375	Roux Louis	" Aix	Challiol, Rey Maurel	
376	Roux Louis	" La Roque <i>d'autheron</i>	Roche	
377	Roux Jean <i>Rose</i>	" Salon	Savoze, Popin, Barles	
378	Roux Marius	" St Chamas	Barbi	
379	Abatier Louis	" Martigues	Sourcelly, Grand	
380	Sacomani Louis	<i>elle gde 1<sup>re</sup> com " " 11<sup>e</sup> " " Marseille</i>		
381	Saint-Michel <i>Imaël</i>	délégué Barbutane	Bourruieu, Meyer	
382	Sarnège Marius	" St Chamas	Barbi	
383	Saudino Louis	" La Roque <i>d'autheron</i>	Roche	
384	Sauvaire Marie	" Hiramans	Barbier	
385	Sauze Antoine	" Berre	Crouzet	
386	Savourin Joseph	" Crest	Parat-Richard	
387	Savoze François <i>révéré</i>	" Salon	Savoze, Popin, Barles	
388	Scherrer Joseph	<i>elle gde 5<sup>e</sup> com " " " " Marseille</i>		
389	Sellier Lazare	délégué La Ciotat	Simon-Blanc, Loche	
390	Serre André	<i>elle arrond. Arles " " ouest</i>		
391	Serre Jacques	délégué Arles	Baudillon - Arme <i>M. Arme</i>	
392	Sève Michel	" Carascos	Barlandier, Seguin	
393	<del>Séant J. Louis</del>	<i>elle d'arrond. 6<sup>e</sup> com " " " " Marseille</i>		Décédé le 3 janvier 1908
394	Sumian Eugène <i>Hippolyte</i>	délégué Meyrargues	Tabre	
395	Suzanne Henri	" Puyssat	Rebuffat	
396	Suzanne Marius	" Tursan	Barthelmy	
397	Taddei François	<i>elle d'arrond. 11<sup>e</sup> com " " " " Marseille</i>		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
398	Jarascou Emile	3 <sup>e</sup> arrond. Orgon		
399	Jardieu Paul	3 <sup>e</sup> arrond. Arles-est		
400	Jardieu Henri	délégué Vallane	Dumas	
401	Jassier Joseph	" Salon	Savoy, Pajon, Barls	
402	Jassier Valentin	" 3 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	
403	Jellier Marius	" Faussemont	Arnaud	
404	Jerray Pierre Comte,	" Barbentane	Bourrion, Meyer	
405	Jerris Raphaël	" Alceins	Bou	
406	Jhiault Justave	" St. Remy	Roumanille	
407	Jhierry J <sup>e</sup> Marie Philippe	Député 3 <sup>e</sup> arr. Marseille		
408	Jhorame Ferdinand	délégué Vauvenargues	Michel	
409	Jhourel Henri	3 <sup>e</sup> arrond. Marseille		
410	Jouche Françoise	délégué Miramas	Barbier	
411	Jourrette Marcelin	" Masblanc	Jourrette	
412	Jourrette Philippe	" La Barben	Brun	
413	Jrabuc Casimir	" Martigues	Bourrelly, Grand	
414	Jressand Alexandre	" St. Savournin	Roche	
415	Jruc Augustin	" La Pota	Simon - Blanc Roche	
416	Jrucy Etienne	" La Penne	Blin	
417	Jrucy Louis	" Vaucluse	Jurcan	
418	Jurcan Simon	" Martigues	Bourrelly Grand	
419	Jadon Jean Louis Gabriel	" Aix	Chalhol, Rey, Hauret	
420	Jalence Frédéric	" Le Puy St. Raphael	Durand	
421	Jentron Paulin	" Carry Le Bousc	Bellon	
422	Perlaque Auguste	" Beaucouail	Gauthier	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
423	<del>Verpian</del> Piccolot	délégué Le Baux	Patin	M. Patin suppléant remplaçant M. Verpian délégué indisposé
424	Vraud Basile	" St Victor	Richard	
425	Vraud Louis	" Fontvieille	Foulier - Riguel	
426	Vidal J. Marius	" Marseille	Oliver, Doria, Bandin, Bellère, Puyfou	
427	Villemus Alfred	Elder d'arrondissement		
427	Virgitti Gabriel	délégué Marseille	Oliver, Doria, Bandin, Bellère, Puyfou	

le no. 329 -  
concernant M. Verpian  
D. D. doit qu'il a  
so. Demission



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Marseille, le 23. Décembre 1902.  
Le Préfet des Bouches-du-Rhône



*[Handwritten signature]*



23  
DÉPARTEMENT

des Bouches-du-Rhône

ANNEXE

à la circulaire

du 22 novembre 1902.

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1<sup>er</sup> BUREAU DE VOTE.

(N°s 1 à 213 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

213 Electeurs

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Agnel Valentin délégué de Roquford					
2	Alexis Louis Conseiller général de Lambese					
3	Alibert Benjamin délégué de Fariguane					
4	Alibert Marius Victor délégué d'Hyguères					
5	Allard Emmanuel Auguste délégué de Marseille					
6	Amaret Casimir Edouard délégué de Fariguane					
7	Ami Auguste délégué de St-Sauveur					
8	Amphoux Auguste Paul délégué d'Aix					
9	Angelvin Félix Marius délégué d'Aix					
10	Amibert Antoine délégué d'Arles					
11	Appy Jacques délégué de La Roque d'Autherou					
12	Armand Albert Comte, délégué de Padolive					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Armelin Jules <sup>fr. Virginie</sup> délégué de Marseille					
14	Arland Louis délégué d'Auroux					
15	Arnaud Alexis délégué d'Aubagne	Ceisseire François 1 <sup>er</sup> suppléant d'Aubagne				M. Arnaud Alexis délégué est décédé le 24 X <sup>bre</sup> 1902
16	Arnaud André délégué de Fouries					
17	Arnaud Cravite délégué de Sigüac					
18	Arnaud Jacques <sup>fr.</sup> délégué de Châteaurenard					
19	Arnaud Paul délégué d'Auriol					
20	Arnaud Pierre délégué de Fonsvieille					
21	Arnaud Louis délégué de Peyrolles					
22	Arnaud René <sup>fr.</sup> délégué d'Arroux de Gardanne					
23	Aubert Michel délégué de Cabanne					
24	Audibert Augustin délégué de Sigüac					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Audibert Claude délégué de Jaraveon					
26	Audibert Jean-Marie délégué d'Isles					
27	Audiffren Henri délégué de Roquefort					
28	Aymes Honoré délégué d'Isles					
29	Aymes Lucien délégué d'Isles					
30	Babouret Simon délégué de Talou					
31	Baille Frédéric délégué d'Aix					
32	Bajolle Xavier délégué de Venelles					
33	Barel Félix Olla gal de fret					
34	Barberin Hyacinthe délégué de Boulbon					
35	Baron André Charles Gabriel Député 1 <sup>er</sup> C <sup>on</sup> d'Aix					
36	Baron Léon délégué de Miramas					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Barret Marcelin délégué de Cabannes					
38	Barrot Etienne Père d'Arrens, 7 <sup>e</sup> Canton de Marseille					
39	Barthelemy Emmanuel délégué de La Ciotat					
40	Bayle Henri Alfred Père d'Arrens, 1 <sup>er</sup> Canton de Marseille					
41	Bayle Etienne délégué de Marseille					
42	Bayol Jean Père de d'Eyguères					
43	Beaumont J. Sté délégué au hague					
44	Bechet Jacques délégué de Fontvieille					
45	Bérard J. Laurent délégué de Cabanis					
46	Bérard Aimé 7 <sup>e</sup> délégué d'Eyguères					
47	Bernard Thé Jean Etienne délégué de Marseille					
48	Bertrand Henri délégué de La Ciotat					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Blanc Denis délégué de La Ciotat					
50	Blanc Edouard délégué de Fos / Mer					
51	Blanc Jules délégué de Puges					
52	Blanc Marius Maire d'arrondissement de La Ciotat					
53	Blanc Paul délégué de Gardanne					
54	Bœuf Aman délégué de St Chamard					
55	Bondil Bienvenu délégué de Port de Bouc					
56	Borjean Sylvain délégué de Stes					
57	Bonnasse Léon délégué de Jauques					
58	Bonnaud Julien délégué de Rogues					
59	Bonnet François délégué de St Genis					
60	Bono Agud délégué de Nozay					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Boussignour J. <sup>ble</sup> délégué de Gardanne					
62	Boudon Paul elle d'Arènes N. Canton de Marseille					
63	Bouer Edouard délégué Eygaliers					
64	Bouer Fortune délégué d'Orgon					
65	Bouchel <sup>fois</sup> Thierry délégué de Châteaurenard					
66	Bourchy Stanislas délégué d'Aix					
67	Bourguignon Louis délégué d'Arbaque					
68	Baurrelly Jacques Blaise délégué de Meyrieu					
69	Boutière Henri délégué de Callonnat					
70	Boutin Germain délégué de Cartignas					
71	Bouty Frédéric délégué de Volant					
72	Boyer Antoine dit Antide de la C <sup>o</sup> <sup>Républicain</sup> de Marseille					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Boyer Joseph délégué de La Bourne					
74	Bourquet Jean Henri Fathéri délégué d'Aix					
75	Brassac J. A. délégué de Fayolle					
76	Brest Joseph délégué de Fémarcs					
77	Brimond Albert délégué de Marseille					
78	Brion Raoul Jean-Léon délégué de Marseille					
79	Brisson Eugène Henri Député de la 4 <sup>e</sup> C <sup>ir</sup> de Marseille					
80	Brun Auguste délégué de Tholond					
81	Brun Benoît délégué d'Orgon					
82	Brunel Joseph Marin délégué de Marseille					
83	Budd Georges Hippolyte délégué de Marseille					
84	Burle Léonor délégué de Bouc					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Bus J. N. délégué de St. Marc					
86	Cabassel Joseph Clerg. gal. d'air sud					
87	Cadou André délégué de St. Martial					
88	Cadenat Bernard Député 2 <sup>e</sup> C. ou de Marselle					
89	Cadenat Désiré Clerg. avant. Berre					
90	Caillat Paul délégué St. Paul les Parance					
91	Caillol Louis délégué de Septèmes					
92	Caillol Marius délégué d'aurial					
93	Caire Félix délégué de Grans					
94	Caire Marius délégué de St. Isidore					
95	Cal Joseph délégué de Cuges					
96	Calmeut Louis Clerg. avant. Arles-Est					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Camoin Jules elle d'arrond. six sud					
98	Canal Jean fois délégué de Tarascon					
99	Carnaud Maximilien Député 1 <sup>er</sup> Canton de Marseille					
100	Carretier Haris délégué de La Postolasse					
101	Carrière Jean elle d'arrond. Tarascon					
102	Cartier Esprit elle d'arrond. est-est					
103	Castellan Hyacinthe délégué de Charleval					
104	Castillon François délégué de Berre					
105	Cat Emmanuel délégué d'Aix					
106	Cayol Raymond fortuné délégué de Marseille					
107	Peccaldi Pierre François Desha Marie elle d'arrond. 5 <sup>e</sup> Canton de Marseille					
108	Chabarnier Auguste délégué d'Orgon					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Charot Amable C <sup>te</sup> gal 3 <sup>e</sup> C <sup>te</sup> de Marseille					
110	Chappe Benjamin délégué d'Allauch					
111	Chausel Jacques délégué de St Remy					
112	Chauset Harin délégué de Châteaurenard					
113	Cherillon Joseph délégué d'Allauch					
114	Chiusse Maurice délégué de Haussonne					
115	Clapier Ferdinand délégué d'Arles					
116	Clavel Antoine délégué de Malleville					
117	Coeur Jules délégué de Graveson					
118	Collomp Antoine délégué de Bone					
119	Ponte Augustin délégué de Port de Bone					
120	Ponsert Achille délégué de Gardanne					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS  DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Coulou D <sup>ne</sup> Nicolas délégué de Marseille					
122	Crousillat Louis délégué de Salon					
123	Daire Camille délégué de Barbantane					
124	David Albert Louis Emile C <sup>te</sup> général d'Arès					
125	David Etienne délégué de Fos 1 <sup>er</sup> Mer					
126	David François délégué de Foscan					
127	Dauphin Elisee C <sup>te</sup> d'arrond <sup>t</sup> d'Arles					
128	Dauphin Paul C <sup>te</sup> général de Roquerave					
129	Decampy Emile délégué de Fos					
130	Decanis Maxime C <sup>te</sup> d'arrond <sup>t</sup> de Peyrolles					
131	Decharannes Jules C <sup>te</sup> général de C <sup>te</sup> de Marseille					
132	Delay Joseph C <sup>te</sup> d'arrond <sup>t</sup> de Châteaurenard					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Pelissable Louis Celle d'arrond. de Lambese					
134	Pelestrade Marcel délégué d'Alençon					
135	Pelant jussial Celle gal de Jardanne					
136	Pelouze Marius délégué de Martigné					
137	Pellier Remy Celle d'arrond. " d'Yvetot					
138	Pelmas Frédéric Celle d'arrond. d'Yguinières					
139	Perrineux Théodore délégué de Bernières					
140	Pescalis François délégué de St-Estève-Janson					
141	Péanoux Jules Celle d'arrond. 1 <sup>er</sup> Canton de Marseille					
142	Pieuloufel Joseph délégué de Septèmes					
143	Pieuloufel Paul délégué de St-Fannat					
144	Pinard Pierre délégué de Paradou					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Dor, Félix délégué de La Fare					
146	Porhaac de Borne Alphonse délégué gal de Canasou					
147	Durand Albert délégué de La Crotat					
148	Dussert Philomen délégué de grav.					
149	Duxerger Antoine délégué gal du 4 <sup>e</sup> délégué de Marsaille					
150	Espanol Louis délégué de Gallenord					
151	Espelly Joseph délégué de St. Marié					
152	Estienne Henri délégué de Polhonne					
153	Estier Nicolas délégué gal 1 <sup>er</sup> délégué de Marsaille					
154	Estienne Pamille délégué de Polhonne					
155	Fabre Baudile délégué de St. audial					
156	Fabre Jules délégué de Lambesc					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Tach Honoré Clerc gal 10 <sup>e</sup> C <sup>on</sup> de Marseille					
158	Tauche Étienne délégué de Paris					
159	Télicy Jules délégué de Lille					
160	Térand J <sup>h</sup> C <sup>on</sup> de Valenciennes délégué de Valenciennes					
161	Térand Claude C <sup>on</sup> de Valenciennes délégué de Valenciennes					
162	Térand Lucien délégué de La Bastogne					
163	Térand Pierre délégué de Valenciennes					
164	Teuillas Marius délégué d'Arles					
165	Tlaman Marius délégué d'Alais					
166	Tlissières Siméon Clerc gal du 11 <sup>e</sup> C <sup>on</sup> de Marseille					
167	Fontaine Roger délégué de Valenciennes					
168	Fortune Joseph délégué de Valenciennes					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Touillon Adolphe délégué de Tarascon					
170	Traissinet Albin Charles délégué de Marseille					
171	Franquin Marius Justin délégué de Lançon					
172	Gailland Edouard Clergé d'arrondissement de Martigues					
173	Garcin Balthazar Clergé général de Salon					
174	Gariel Alphonse délégué de Capeste					
175	Gassion Fernand Clergé général de La Ciotat					
176	Gasquet Armand délégué d'Arbaque					
177	Gastinel Justin délégué de Fots					
178	Gauthier Elie Auguste dit Edouard Clergé d'arrondissement, 8 <sup>e</sup> Canton de Marseille					
179	Gautier Lucien Clergé d'arrondissement Salon					
180	Gay Louis Clergé général 8 <sup>e</sup> Canton de Marseille					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	Jervais Alexandre délégué de Cassis					
182	Geymet André délégué d'Orgon					
183	Jibassier Jean Biste délégué de Marseille					
184	Gilles Antoine délégué d'Arzac					
185	Gilles Joseph délégué de Boulbon					
186	Girard Léon délégué de Charlevat					
187	Girard Auguste délégué de Salon					
188	Girard Joseph délégué de Roquemaure					
189	Girard Hilarion délégué de Roquac					
190	Girard Jules délégué de Roquac					
191	Gontard Jean délégué de Charvres					
192	Goudet Maxime délégué d'Agde					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
193	Gouiran Alexandre délégué du Rove					
194	Gouiran Antoine délégué du Rove					
195	Gouirand Antoine délégué de Châteauneuf					
196	Gourret Edouard Paul délégué d'arrondissement 2 <sup>e</sup> Canton de Marseille					
197	Gouvernet Nicolas délégué Carascou					
198	Granier François délégué de Barbentane					
199	Grimand Augustin délégué d'Auriol					
200	Gros Philomain délégué de Comilla					
201	Guend Pierre délégué de Fontvieille					
202	Gues Antoine délégué de St. Cannat					
203	Guichet Louis J. Ste délégué gal de "l'Artisan"					
204	Guieu Frédéric Louis délégué d'Arx					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
205	Quiot Antoine Marie délégué d'Aix					
206	Quitton Polidore délégué d'Équilles					
207	Hilaire Joseph Olla gal de St. Remy					
208	Honorat Harin délégué de Tugbois				"	A voté au bureau
209	Honorat Joseph délégué d'Aubagne					
210	Imbert Henri délégué de Fontvieille					
211	Imbert Martin délégué de Volauze					
212	Isnard Victorin délégué des Jumeaux					
213	Isnard Auguste délégué de Verrières					
328	Peyre Eugène de Turin.					



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 213 électeurs.

A Marseille, le 23. Décembre 1902

Le Préfet, de Bouches-du-Rhône

Martin



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Deux Cent-troize émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.  
idem Deux Cent-troize le 2<sup>e</sup> idem.  
le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*C. P. P. P.*  
*C. P. P. P.*

Les Scrutateurs,

*Champan*  
*J. Chasse*  
*S. P. P. P.*  
*S. P. P. P.*  
*Champan*  
*S. P. P. P.*  
*H. G. G. G.*  
*S. P. P. P.*



DÉPARTEMENT

*Bouches du Rhône*

ANNEXE  
à la circulaire  
du 22 novembre 1902.

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N°s 214 à 428 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

*215 électeurs*

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
214	Jaubert Hippolyte délégué de Pagnols		B.	L.		
215	Jauffret André délégué de St. Bénédict		B.	L.		
216	Jauffret Victor délégué de Jans		B.	L.		
217	Jouras Zoime délégué de St. Michel		B.	L.		
218	Javault Aristide délégué de St. Antonin		B.	L.		
219	Jean Victor Olier gal châteauneuf		B.	L.		
220	Jeanseume Victor délégué de La Motte		B.	L.		
221	Jeanoulin Laurent délégué de Marseille		B.	L.		
222	Joubert <sup>Antoine</sup> Louis Olier d'arrondissement du 1 <sup>er</sup> Canton de Marseille		B.	L.		
223	Joubert Louis délégué d'Aurillac		B.	L.		
224	Jourdan Amédée délégué de Rogues		B.	L.		
225	Jourdan J. Paul Marie délégué d'Aix		B.	L.		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
226	Jourdan Bernard délégué d'Aubagne		B	H		
227	Jouze Félixien délégué de Roquevaire		B	H		
228	Jouze Michel délégué de Châteaurenard		Bertrand	H.		
229	Julien Fernand délégué de Lambesc		B	H.		
230	Julien Henri délégué de Coysevaux		B	H		
231	Lafont Jb Antonin Olla gal " d'Aubagne		B	H.		
232	Lamouroux Edgar Olla gal du 6 <sup>e</sup> Olla de Marseille		B	H.		
233	Lanier Jean délégué de Salon		B	H		
234	Lanoy Edouard délégué d'Allauch		B	H		
235	<del>Lantecaux</del> Maximilien délégué de Pignier	Laugier Marius suppléant de Pignier	B	H		M. Lantecaux Maximilien délégué de Pignier ne peut venir à Marseille étant indisposé.
236	Lapeyre Maurice délégué de Cabannes		B	H.		
237	Paty Baptiste délégué de La Saxe		B	H.		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
238	Laure Pierre Louis Féderic délégué de Marseille		B	W.		
239	Laurent Marius délégué de Carré le Raud		B.	W.		
240	Langier Etienne délégué d'Arles		B.	W.		
241	Layalle Jules Celle d'arrondissement St. Mariès		B	W.		
242	Leblanc Louis délégué de La Cote		B	W.		
243	Légier Joseph délégué de Sinas		<i>Leblanc</i>	W.		
244	Lillamand Jean Marius délégué de Vallane		<i>Bertrand</i>	W.		
245	Linsolas Jean Auguste délégué de Châteauneuf		<i>Bertrand</i>	W.		
246	Lobin Hippolyte Celle d'arrondissement du Nord		B	W.		
247	Loug Eugène délégué de Furcau		B.	W.		
248	Loubaut François délégué de Meyrieu		B	W.		
249	Magnan J. Ste délégué d'Orgeon		B	W.		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
250	Maffredy Joseph délégué d'Arles		B.	16.		
251	Mallet Auguste délégué de Septème.		B.	16.		
252	Mallet Constantin délégué de Fos		Leblanc	16.		
253	Mallet J <sup>h</sup> Félicien délégué de Marseille		Leblanc	16.		
254	Marroc Marcelin délégué de Tholonet		Bertrand	16.		
255	Manson Paul délégué de Volp		B.	16.		
256	Martel Jean délégué de Farasson		B.	16.		
257	Martin Alexandre délégué de Salon		Bertrand	16.		
258	Martin Antoine Henri délégué des Pennes		Leblanc	16.		
259	Manaille J <sup>h</sup> Louis délégué de Peynier		B.	16.		
260	Marbec Léon délégué de Lamanon		B.	16.		
261	Martin Jean délégué de Farasson		B.	16.		







NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
274	Merentier Roch délégué de Simiane		B	<del>60</del> W		
275	Merlat Jossaint délégué de Narbonne		B	W		
276	Michel Justin y. délégué de Cabris		B	W		
277	Michel Egoald délégué de Fret		B	W		
278	Michel Pierre délégué de Barbentane		B	W		
279	Micholesi César C. de l'arrond. 3 <sup>e</sup> C. de Marseille		B	W		
280	Michon Pierre délégué de Châteaurenard		B	W		
281	Milhan Louis y. B. délégué de Marseille		B	W		
282	Millard Jules délégué de Narbonne		B	W		
283	Millot Jean délégué de Larzac com.		Barbentane	W		
284	Miraillet Auguste délégué de Vitrolles		B	W		
285	Mistral Claude C. de l'arrond. de St Remy		B	W		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
286	Mistral J. Bte délégué de Narignans		B.	L.		
287	Mistral Cyprien délégué de St. Remy		B.	L.		
288	Mistral Raymond délégué de Gragnas		B.	L.		
289	Monet Jeanveur délégué de La Colat		Bartrand	L.		
290	Monier Jsidore délégué de Somas		L. Alluaud	L.		
291	Montel Numa délégué de Arles		B.	L.		
292	Morin Adrien délégué de Châteauneuf les Martigues		Bartrand	L.		
293	Moulinas Paul délégué de St. Remy		B.	L.		
294	Mouty Jean délégué de Jouques		B.	L.		
295	Muratory Paul délégué de Châteauneuf		B.	L.		
296	Négrel Denis délégué de Roquevaire		L. Alluaud	L.		
297	Négrel Fortuné délégué de Roussat		B.	L.		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
298	Négrel François délégué de Préasque		Bertrand	84 L.O.		
299	Négrel Henri Jean Pierre délégué de La Bourvine		B.	L.O.		
300	Négrel Jules délégué de Préasque		Bertrand	L.O.		
301	Négrel Lazare Alexis délégué de Boussac		B.	L.O.		
302	Nicolas Honoré délégué d'Arles		B.	L.O.		
303	Nicolas Théodore délégué de Gardanne		B.	L.O.		
304	Niel Auguste Antoine délégué d'Aix		B.	L.O.		
305	Noël Anésime délégué de La Crotte		B.	L.O.		
306	Noën Blaise délégué de Lançon		Lellouche	L.O.		
307	Nourril Ferdinand délégué de Châteauneuf les Bains		Bertrand	L.O.		
308	Olise Adrien délégué de Cédoux		Bertrand	L.O.		
309	Ouvrière Marius délégué de Puylobon		B.	L.O.		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
310	Paulheiret Adolphe délégué de Bret.		B	H.		
311	Pally Romain délégué de Simiane		B	H.		
312	Panisson Jean délégué de Martignas		B	L.		
313	Pascal Joseph délégué d'Aubagne		Borhane	H.		
314	Pascal Michel délégué de Sina		B.	H.		
315	Passeau Victor délégué d'Arriac		Le Blanc	H.		
316	Paul Augustin délégué Le Fay 4 <sup>e</sup> de Parade		B	L.		
317	Paul Justave délégué d'Estre		B.	H.		
318	Paul Léon délégué de Chât. le Rouge		B.	H.		
319	Pauban Pius délégué de Rognonas		B	H.		
320	Payan Antonin délégué de Salas		Borhane	L.		
321	Payan Joseph fois délégué d'Agnières		B	H.		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
322	Jayoud Louis Jean Prosper Gabriel délégué de Marseille		B	h.		
323	Pellegrin Albin délégué de Bône		B Barthand	h.		
324	Pellotau Camille Charles Député 2 <sup>e</sup> Cou- d'arr.		B.	h.		
325	Perrat Joseph délégué de Fontvieille		B	h.		
326	Perrin André délégué d'Arles		B.	h.		
327	Petermann Edouard délégué d'Isère		B.	h.		
328	Peyre Eugène délégué de Narbonne	A voter a l'autre bureau Lyon		h.		
329	<del>Peyron Paul Ella Gal N<sup>e</sup> Narbonne</del>					M. Peyron a donné sa démission de Ella Gal
330	Pieri Marius délégué de Marseille		B.	h.		
331	Pierre Marius Eugène délégué de Marseille		B	h.		
332	Piston André délégué de Roquemaure		B	h.		
333	Piston Joachim délégué de Niort		B	h.		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
334	Plumier Honoré délégué d'aurial		B.	<del>119</del> 26.		
335	Pioch Honoré délégué de St. Marie		B.	no.		
336	Poussel Léon délégué de gardanne		B.	no.		
337	Poutet Félix délégué de Roquesaire		B.	no.		
338	Quenin tite délégué d'Arles		B.	no.		
339	Quiot J. Me délégué de Carascun		Bertrand	no.		
340	Rambert Henri délégué d'Alaud.		B.	no.		
341	Rampal Alexandre délégué de La Penne		B.	no.		
342	Rampal Bernardin délégué d'Ambagne		B.	no.		
343	Raoulx Jean J. délégué de Barbentane		B.	no.		
344	Ravel Vincent délégué d'aurial		LeBlanc	no.		
345	Rech Honoré Ella gal d'orgon		LeBlanc	no.		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
346	de Régis vicomte, délégué de Nezvargues		B	W.		
347	Reinard Auguste délégué de Lambese		Barbare	W.		
348	Rexest Justin délégué de Cassis		B	W.		
349	Rey Jean délégué d'Arles		B	L.P.		
350	Reybert Alexandre délégué d'Arles		Labasse	L.P.		
351	Reynaud Albert délégué d'Éguilles		B	W.		
352	Rey Victor délégué d'Arles		B.	W.		
353	Reynaud Clement délégué de St. Rémy		B.	W.		
354	Reynaud J. B. délégué de Nezvargues		Labasse	W.		
355	Reynaud Pierre délégué de Salon		B	W.		
356	Riboulet Marius délégué de Roquemaure		B	W.		
357	Ricard Honoré délégué de Verquière		B	W.		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
358	Richard Louis délégué de Noves		Bertrand	20.		
359	Rimbaud Félix délégué de La Ciotat		B.	20.		
360	Ripert J. Ste Victor Député 5 <sup>e</sup> C <sup>on</sup> de Marseille		B.	20.		
361	Ripert Marius suppléant de St Rémy	Roumarnille Jean Suppléant	Leblanc	20.		
362	Roger Léon délégué de Marseille		B.	20.		
363	Robert Marius délégué de La Ciotat		B.	20.		
364	Roman Antoine délégué des Baux	Abrie Eugène supplément	B.	20.		
365	Roman Joseph délégué d'Anlaque		B.	20.		
366	Romanès Casimir délégué de Jézeaux		B.	20.		
367	Rouard Vital délégué de Bitoules		B.	20.		
368	Rouard Pierre Jude délégué de Bontabren		B.	20.		
369	Roumarnille Frédéric délégué de St Rémy		Leblanc	20.		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
370	Roumiery Charles délégué de St Remy		Burtrand	W.		
371	Roustan Justave Olla gal de Berre		B	L.		
372	Roux Pierre Olla gal du 9 <sup>e</sup> C <sup>o</sup> de Marseille		B.	W.		
373	Roux Achille Léonard délégué de Marseille		B.	W.		
374	Roux Félix délégué de Castellon		B	L.		
375	Roux Louis délégué d'Ariz		B	L.		
376	Roux Louis délégué de La Roque d'Anthéron		B	L.		
377	Roux Jean Rose délégué de Salon		Burtrand	L.		
378	Roux Maria délégué de St. Chamus		B.	W.		
379	Sabatier Louis délégué de Martigues		Sabatier	L.		
380	Sacomani Louis Olla gal 12 <sup>e</sup> C <sup>o</sup> de Marseille		B	L.		
381	Saint-Michel Joaël délégué de Barbentane		B	L.		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
382	Sarnéque Marius délégué de St. Chamas		B	<i>[Signature]</i>		
383	Saudino Louis délégué de La Roque d'Authères		B	<i>[Signature]</i>		
384	Sauraire Marie délégué de Miramas		Bertrand	<i>[Signature]</i>		
385	Sauze Antoine délégué de Berre		B	<i>[Signature]</i>		
386	Saxournin Joseph délégué de Fret		Leblanc	<i>[Signature]</i>		
387	Saxoye François (Patriote) délégué de Salon		B	<i>[Signature]</i>		
388	Schurrer Joseph Olla gal 5 <sup>e</sup> C <sup>on</sup> de Marseille		B	<i>[Signature]</i>		
389	Sellier Lazare délégué de La Crotat		B	<i>[Signature]</i>		
390	Serre André Olla d'arrond <sup>t</sup> Arles - Ouest		Bertrand	<i>[Signature]</i>		
391	Serre Jacques délégué d'Arles		Bertrand	<i>[Signature]</i>		
392	Sève Michel délégué de Tarascon		B	<i>[Signature]</i>		
<del>393</del>	<del>Siaud J<sup>h</sup> Louis Olla d'arrond<sup>t</sup> C<sup>on</sup> d'Arles de Marseille</del>					<i>[Signature]</i> 3 janvier 1905



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
394	Sumian Eugène Hippolyte délégué de Mayrargues		<i>Leblanc</i>	<i>LO</i>		
395	Suzanne Henri délégué de Poppin		<i>B</i>	<i>LO</i>		
396	Suzanne Henri délégué de Faveau		<i>B</i>	<i>LO</i>		
397	Facchetti Francis Cité d'arrondissement 11 <sup>e</sup> Canton de Marseille		<i>Leblanc</i>	<i>LO</i>		
398	Farascon Emile Cité d'arrondissement d'Orgeon		<i>B</i>	<i>LO</i>		
399	Gardieu Paul Cité gal Arles - Est		<i>B</i>	<i>LO</i>		
400	Gardieu Henri délégué de Mailhan		<i>Barbanc</i>	<i>LO</i>		
401	Faissier Joseph délégué de Salon		<i>Barbanc</i>	<i>LO</i>		
402	Faissier Valentin délégué de Salon		<i>B</i>	<i>LO</i>		
403	Fellier Henri délégué de Mousanne		<i>B</i>	<i>LO</i>		
404	Ferray Pierre Comte délégué de Barbantane		<i>B</i>	<i>LO</i>		
405	Ferris Raphaël délégué d'Albins		<i>B</i>	<i>LO</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
406	Thiault Justaxe délégué de St Rémy		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
407	Thierry <sup>26</sup> Hans Philippe Député 3 <sup>e</sup> con de Marseille		B	<i>[Signature]</i>		
408	Thorame Ferdinand délégué de Vaux-enargues		B	<i>[Signature]</i>		
409	Thourel Henri 2 <sup>e</sup> con de Marseille		B	<i>[Signature]</i>		
410	Touche Crinquill délégué de Miramas		B	<i>[Signature]</i>		
411	Tourrette Marcellin délégué de Nas-Blanc		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
412	Tourrette Philippe délégué de La Barben		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
413	Trabuc Casimir délégué de Martigues		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
414	Tressaud Alexandre délégué de St Savournin		B	<i>[Signature]</i>		
415	Truc Augustin délégué de La Liotat		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
416	Trucy Etienne délégué de La Toune		B	<i>[Signature]</i>		
417	Trucy Louis délégué de Venelles	Carreau Louis Augustin Suppléant	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
418	Jurcan Simon délégué de Martignes		<i>Barbani</i>	<i>207</i>		
419	Madon Jean Louis Gabriel délégué de Aix		B	<i>W.</i>		
420	Valenc Frédéric délégué du Tey 1 <sup>er</sup> Reparaté		B	<i>h. P.</i>		
421	Ventron Paulin délégué de Carry le Rouet		B.	<i>L.</i>		
422	Verlaque du poste délégué de Beaurecaeil		<i>Lobmey</i>	<i>h. P.</i>		
423	<del>Verpian</del> <del>Quincot</del> délégué des Baux	Patin Justin suppléant des Baux	B.	<i>L. P.</i>		M. Verpian Vinant délégué ne peut venir à Marseille étant indisposé
424	Viaud Basile délégué de St Victoral		B	<i>W.</i>		
425	Viaud Louis délégué de Fontvieille		<i>Laffuse</i>	<i>h. P.</i>		
426	Vidal J <sup>ls</sup> Marius délégué de Marseille		B	<i>L. P.</i>		
427	Villemus Alfred Clerc d'Arnaud Cret		B	<i>h. P.</i>		
428	Virgitti Mathieu délégué de Marseille		B	<i>h. P.</i>		
429	Homorat Maurice délégué de Puylobert			<i>L. P.</i>		



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 215 électeurs.

A Marseille, le 23. Décembre 1902

Le Préfet, des Bouches-du-Rhône



*Antony*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Deux Cent Douze émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.  
Deux cents quatorze \_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.  
\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*J. Payan*

*M. Larrieu*

Les Scrutateurs,

*Leblanc* *Henri Bayle*  
*Bertrand* *O. Hoël*

*Louis Payan*

*J. Larrieu*

*E. Bayle*

*M. Larrieu*



Nota à fondre en  
dessous des élections  
des Bonnetes. du Rhône

---



Tenue de

pour

no 5 = 10



*per four*

SECTION DE VOTE

Département des Bouches-du-Rhône

ÉLECTIONS DE QUATRE SÉNATEURS - 4 Janvier 1903 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125
M. Leydet	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡
M. Leytral	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡
M. Velten	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡
M. Bayol	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡
M. Biéchy	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡
M. Chevillon	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡
M. Flaissières	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡
M. Granet	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡
M. Lagnel	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡
M. Piolle	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡	≡

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Leydet	≡	≡	≡	≡																						
M. Leytral	≡																									
M. Velten																										
M. Bayol																										
M. Biéchy																										
M. Chevillon																										
M. Flaissières																										
M. Granet																										
M. Lagnel																										
M. Piolle																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de ..... suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Leydet - Cent quarante quatre	M. Chevillon Quatre-vingt-deux
M. Leytral Cent trente-quatre	M. Flaissières Sixante-deux-neuf
M. Velten Cent vingt-trois	M. Granet Quatre-vingt-neuf
M. Bayol quatre-vingt-douze	M. Lagnel Vingt-trois
M. Biéchy Sept	M. Piolle Dix-huit

Marseille, le 4 Janvier 1903.

NOTA. - (Extrait de la circulaire ministérielle du 10 décembre 1902). - Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

Le Président de la Section de vote,

Les Scrutateurs,

*[Signature]*

*[Signatures]*



n° 6

SECTION DE VOTE

1<sup>er</sup> Tour  
Département des Bouches-du-Rhône

ÉLECTIONS DE QUATRE SÉNATEURS - 4 Janvier 1903 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125	
M. Fontenille	11																									
M. Chourel	7	7	7	1																						
M. Delay	1																									
M. Brisson	1																									
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de \_\_\_\_\_ suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Fontenille Deux  
 M. Chourel Seize  
 M. Delay Une  
 M. Brisson Une  
 M.  
 M.

Marseille, le 4 Janvier 1903.

Le Président de la Section de vote,

Les Scrutateurs,

*[Signature]*

*[Signatures]*

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 10 décembre 1902). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.



1. 100

ÉLECTIONS DE QUATRE SÉNATEURS - 4 Janvier 1903 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125
M. Leydet	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
M. Leytral	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
M. Velten	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
M. Bayol	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
M. Biéchy	=																								
M. Chevillon	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓										
M. Flaissières	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
M. Granet	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
M. Sagnel	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
M. Liolle	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Leydet	✓	✓	✓	✓	✓	✓																				
M. Leytral																										
M. Velten	✓	✓	✓	✓	✓	✓																				
M. Bayol																										
M. Biéchy																										
M. Chevillon																										
M. Flaissières																										
M. Granet																										
M. Sagnel																										
M. Liolle																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de ..... suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Leydet Cent cinquante - une  
 M. Leytral Cent vingt - cinq  
 M. Velten Cent trente - deux  
 M. Bayol Quatre - vingt - treize  
 M. Biéchy Deux

M. Chevillon Sixante - dix  
 M. Flaissières Quatre - vingt - deux  
 M. Granet Sixante - dix - neuf  
 M. Sagnel Vingt - deux  
 M. Liolle Onze

Marseille, le 4 Janvier 1903.

Le Président de la Section de vote,

*[Signature]*

Les Scrutateurs,

*[Signature]* *[Signature]*

*[Signature]*  
*[Signature]*

NOTA. - (Extrait de la circulaire ministérielle du 10 décembre 1902). - Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.



28

*J. Vovra*

SECTION DE VOTE

Département des Bouches-du-Rhône

ÉLECTIONS DE QUATRE SÉNATEURS - 4 Janvier 1903 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125	
M. Fontenille																										
M. Ghoul																										
M. Weichel	1																									
M. Chanolet	1																									
M. Deleuil	1																									
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de ..... suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. .... M. ....  
M. .... M. ....  
M. .... M. ....  
M. .... M. ....  
M. .... M. ....

Marseille, le 4 Janvier 1903.

Le Président de la Section de vote,  
*[Signature]*

Les Scrutateurs,  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 10 décembre 1902). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.



29

*Gene Loun*

4° SECTION DE VOTE

Département des Bouches-du-Rhône

ÉLECTIONS DE QUATRE SÉNATEURS - 4 Janvier 1903 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125
M. Bayol																									
M. Biechy																									
M. Chevillon																									
M. Fraissières																									
M. Granet																									
M. Laguel																									
M. Piolle																									
M. Fontenille																									
M. Chauvel																									
M. Seydet																									
M. Bistral																									
M. Veltan																									

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Bayol																										
M. Biechy																										
M. Chevillon																										
M. Fraissières																										
M. Granet																										
M. Laguel																										
M. Piolle																										
M. Fontenille																										
M. Chauvel																										
M. Seydet																										
M. Bistral																										
M. Veltan																										

(en toutes lettres)

ARRÊTE la présente feuille au nombre de ..... suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Bayol cent dix  
 M. Granet quatre vingt quinze  
 M. Fraissières trois  
 M. Chevillon une  
 M. Laguel une

M. nul . 1  
 M.  
 M.  
 M.  
 M.

Marseille, le 4 Janvier 1903.

Le Président de la Section de vote,

*C. Fontan*

Les Scrutateurs,

*H. Fath*  
*Chirac*  
*Granet*

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 10 décembre 1902). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.



*Gene Loun*

ELECTIONS DE QUATRE SÉNATEURS - 4 Janvier 1903 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125	
M. Bayol																										
M. Biechy																										
M. Chevillon																										
M. Fleuissières																										
M. Granet																										
M. Laguel																										
M. Piolle																										
M. Fontenille																										
M. Chauvel																										
M. Leydet																										
M. Puyral																										
M. Vellou																										

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Bayol																										
M. Biechy																										
M. Chevillon																										
M. Fleuissières																										
M. Granet																										
M. Laguel																										
M. Piolle																										
M. Fontenille																										
M. Chauvel																										
M. Leydet																										
M. Puyral																										
M. Vellou																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de *Deux cent quatre-vingt-neuf* suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Bayol	Cent trois	103
M. Granet	quatre vingt neuf	99
M. Puyral	Sept voix	7
M. Chevillon	deux voix	2
M. Nels	trois	3

M.	
M.	
M.	
M.	
M.	
M.	

Marseille, le 4 Janvier 1903.

Le Président de la Section de vote,

Les Scrutateurs,

*M. Lorieux*

*Louis Puyral  
M. Granet  
M. Chevillon  
M. Nels*

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 10 décembre 1902). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.



Buller's ruck



No 11 - 13





n. 11

PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

Bouillon n. 11

1. Bureau

1. Bureau



République Française

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

---

# ÉLECTIONS SÉNATORIALES

du 4 Janvier 1903

---

## LISTE DES CANDIDATS

*Sollicitant le suffrage des Électeurs Senatoriaux*

---

**JEAN BAYOL**, *Président du Conseil Général.*

**F. BIÉCHY**, *Fondateur du Parti Républicain Revisionniste Français.*

**J. CHEVILLON**, *Ancien Député, Maire d'Allauch.*

**FONTENILLE**, *Ancien Adjoint au Maire de Marseille.*

**DR FLAISSIÈRES**, *Conseiller Général, ex-Maire de Marseille.*

**GRANET**, *Ancien Député, Ancien Ministre.*

**LAGNEL**, *Ancien Député.*

**V. LEYDET**, *Sénateur sortant, Secrétaire au Sénat.*

**PAUL PEYTRAL**, *Sénateur sortant, Vice-Président du Sénat, ancien Ministre des Finances.*

**PIOLLE**, *Créateur des Cours gratuits de Tir et d'Escrime.*

**VELTEN**, *Sénateur sortant.*



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

DEPARTMENT OF CHEMISTRY

LABORATORY OF ORGANIC CHEMISTRY

REPORT OF THE COMMITTEE ON THE

PROGRESS OF THE WORK DURING

THE YEAR 1954

BY THE COMMITTEE

ON THE PROGRESS OF THE WORK

DURING THE YEAR 1954



ÉLECTIONS SÉNATORIALES  
du 4 Janvier 1903

LISTE DES CANDIDATS

*Sollicitant le suffrage des Électeurs Senatoriaux*

---

JEAN BAYOL, *Président du Conseil Général.*

F. BIÉCHY, *Fondateur du Parti Républicain Revisionniste Français.*

J. CHEVILLON, *Ancien Député, Maire d'Allauch.*

FONTENILLE, *Ancien Adjoint au Maire de Marseille.*

D<sup>R</sup> FLAISSIÈRES, *Conseiller Général, ex-Maire de Marseille.*

GRANET, *Ancien Député, Ancien Ministre.*

LAGNEL, *Ancien Député.*

V. LEYDET, *Sénateur sortant, Secrétaire au Sénat.*

PAUL PEYTRAL, *Sénateur sortant, Vice-Président du Sénat, ancien Ministre des Finances.*

PIOLLE, *Créateur des Cours gratuits de Tir et d'Escrime.*

VELTEN, *Sénateur sortant.*



~~de Bonner~~

William Sul  
~~Amesbury~~

C. H. Houghton

J. L. Houghton  
S. Houghton

~~Amesbury~~

~~Amesbury~~

per Court



PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

n° 12

9. 10. 11.

1<sup>er</sup> Section de Vote

Bulletin blanc



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté — Egalité — Fraternité

---

ELECTION SÉNATORIALE

*du 4 Janvier 1903*

**Du Département des Bouches-du-Rhône**

---

CANDIDATS

De l'Union Républicaine - Radicale - Socialiste

---

~~PEYTRAL Paul, Sénateur sortant, Ancien Ministre.~~

~~G. VELTEN, Sénateur sortant.~~

~~LEYDET Victor, Sénateur sortant.~~

~~GEAKET Félix, Ancien Député, Ancien Ministre.~~

---



Bulletin 1868

~~C. J. Robertson~~

~~C. J. Robertson~~

~~James J. French~~  
~~H. G. French~~



PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

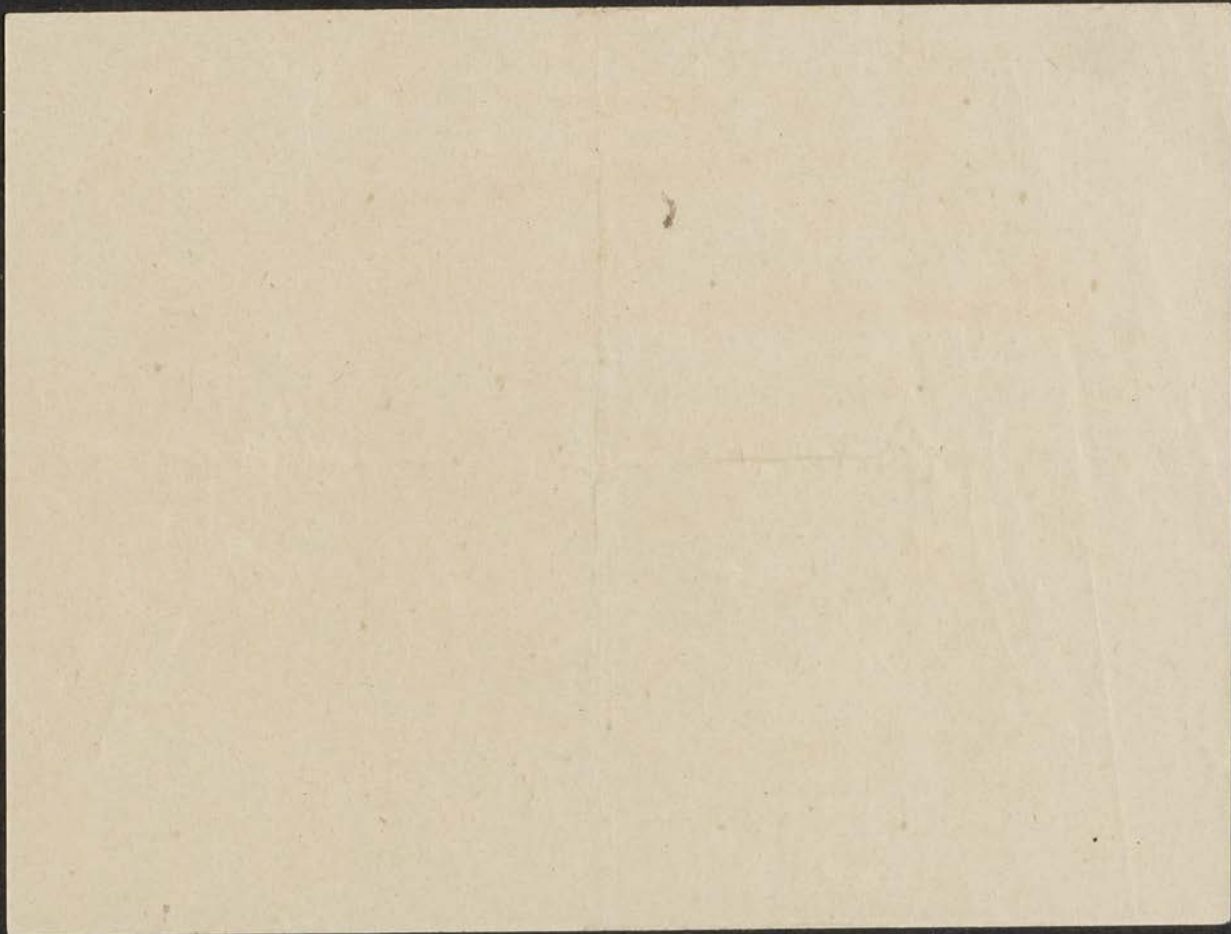
n° 13

2. tom

2. Bureau

3. Bulletin n° 2







A. S. Hart

W. J. Hart